RAPPORT ANNUEL 2023–2024

maq
MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Votre référence en environnements favorables à l'allaitement

7 avril 2009

15 ans plus tard

Rapport annuel 2018-2019

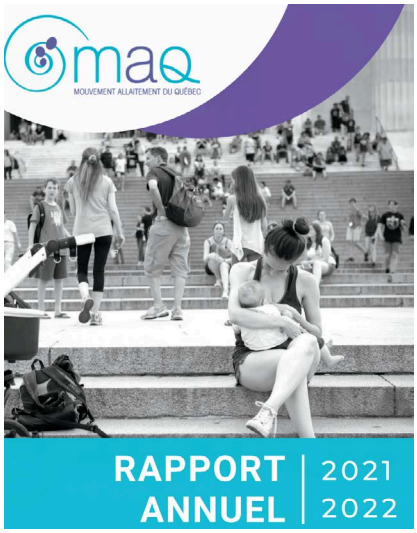

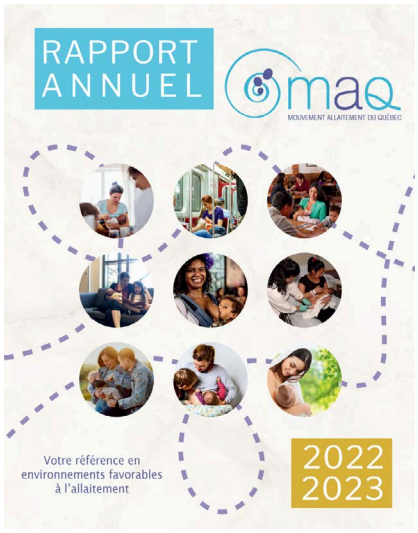

2023-2024
EN UN CLIN D'OEIL!

113 membres individuelles

67 organisations membres

87 bénévoles

7 administratrices

8 employées et stagiaire

1400 heures de bénévolat

1 CA + 5 comités + 3 groupes de travail = 49 rencontres

4 Grands dossiers

- Synergie entre les ressources communautaires en allaitement
- Conciliation allaitement-travail-études
- Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile
- Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

2467 abonnées à l'infolettre

6400 abonnées Facebook

17 520 utilisatrices du site web

11 Nouvelles publications et outils

9 communiqués de presse

5 évènements

700 000$ en budget total

Sans oublier un rapport annuel de...

80 PAGES!

15 ans

ÉDITORIAL

Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) n'est pas simplement un organisme. C'est une communauté qui croit profondément à la force du collectif, à l'importance de se soutenir mutuellement, et qui veut être une source d'inspiration pour la société.

C'est depuis près de neuf mois que je fais partie de cette grande famille. J'ai vu, vécu et ressenti tout ce que cette solidarité peut apporter. Chaque jour, j'apprends non seulement à devenir une meilleure version de moi-même, mais aussi à mieux comprendre l'immense pouvoir que représente une communauté engagée. C'est une aventure humaine remplie de défis, de victoires, et de moments de partage qui changent des vies.

Cette aventure trouve un écho particulier cette année, car nous célébrons les 15 ans du MAQ. J'ai le privilège de participer à l'organisation de cet anniversaire, une expérience qui m'a permis de prendre pleinement conscience du chemin extraordinaire que le MAQ a parcouru depuis ses débuts.

Ce rapport annuel est une fenêtre sur ces réalisations, ainsi qu'une vision des défis et des opportunités qui nous attendent.

Bonne lecture !

Ashley Ménard
Agente de soutien administratif

TABLE DES MATIÈRES

1 À propos de ce rapport annuel 4

2 Présentation de l'organisme 5

2.1 Identité 5
2.1.1 Mission 5
2.1.2 Vision 6
2.1.3 Valeurs 6
2.1.4 Axes stratégiques 2021-2026 6
2.1.5 Position féministe 6
2.1.6 Constitution et siège social 7
2.2 Membres 8
2.2.1 Définition 8
2.2.2 Portrait au 31 mars 2024 9
2.2.3 Cotisation 10
2.3 Ressources humaines 10
2.3.1 Structure organisationnelle 10
2.3.2 Bénévoles 12
2.3.3 Permanence 12
2.3.4 Conseil d'administration 15
2.3.5 Comité RCA 16
2.3.6 Comité Code 17
2.3.7 Comité conciliation 17
2.3.8 Comité visibilité 17
2.3.9 Comité atelier environnements favorables à l'allaitement 18

3 Rapport d'activité 2023-2024 19

3.1 Affaires courantes....19
3.2 Visibilité et de la stabilité de l'organisme 19
3.2.1 Dynamisme de la vie associative 19
3.2.2 Consultation des membres 22
3.2.3 Médias du MAQ 23
3.2.4 Rigueur dans les publications du MAQ 26
3.2.5 Renforcement de la permanence 26
3.2.6 Adhésion à des associations de services 27
3.2.7 Protection des données personnelles 28
3.2.8 Gestion des plaintes 28
3.3 Réseautage entre les actrices liées aux environnements favorables à l'allaitement 28
3.3.1 Affiliations à des regroupements pertinents 28
3.3.2 Concertation en allaitement et en périnatalité 34
3.3.3 Autres collaborations et appuis du MAQ 35
3.4 Influence et plaidoyer 36
3.4.1 Nouvelles prises de position 36
3.4.2 Présence dans les médias 36
3.4.3 Évènements 37
3.4.4 Cocréation d'un atelier sur les environnements favorables à l'allaitement 39
3.4.5 Relations avec les ministères et organismes gouvernementaux 40
3.5 Synergie entre les ressources communautaires en allaitement 41
3.5.1 Définition de ressource communautaire en allaitement (RCA) 41
3.5.2 Contexte 42
3.5.3 Avancées 42

3.6 Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile 45
3.6.1 Contexte 45
3.6.2 Groupe stratégique pour la protection de l'alimentation infantile (GS-PAI) 46
3.6.3 Avancées 46
3.7 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé 50
3.7.1 Contexte 50
3.7.2 Avancées 50
3.7.3 Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) 51
3.8 Conciliation allaitement-travail-études 53
3.8.1 Contexte 53
3.8.2 Avancées 53

4 Priorités 2024-2025 57
4.1 Assurer la continuité 57
4.2 Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme 57
4.3 Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement 58
4.4 Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement 58
4.5 Favoriser une synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA) 59
4.6 Mener un plaidoyer pour protéger l'alimentation infantile 59
4.7 Contribuer au renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé 60
4.8 Faciliter la conciliation allaitement-travail-études 60

5 Rapport financier 61
5.1 Faits saillants 61
5.2 Fonds affectés 62
5.3 Audit comptable 63
5.4 États financiers au 30 juin 2024 64
5.5 Résultats par projets 66
5.6 Budget 2024-2025 67

6 Remerciements 69

7 Annexes 71
7.1 Nouvelles publications et outils 71
7.2 Membres au 30 juin 72
7.3 Composition des comités 75
7.4 Bref historique 78
7.5 Déclaration de principes du MAQ 79
7.6 Sources citées 80

1 À PROPOS DE CE RAPPORT ANNUEL

Ce rapport a été rédigé par l'ensemble des travailleuses du MAQ. Il vise à présenter le Mouvement allaitement du Québec (MAQ), ses principales réalisations au cours de l'exercice et les perspectives à venir. Les rapports annuels du MAQ sont accessibles depuis son site web pour tout public.

À propos des mots clés

Les mots clés sont là pour mettre l'accent sur les activités d'action communautaire autonome et sur les valeurs du MAQ.

#contribution-de-la-communauté
#engagement-dans-la-communauté
#vie-associative
#vie-démocratique
#autonomie
#transformation-sociale
#approche-globale
#bienveillance
#féminisme
#esprit-de-collaboration
#rigueur
#créativité

Notes

- La majorité des membres du MAQ s'identifiant comme femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Le MAQ reconnait que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Dans le but d'alléger le texte, les termes « femmes » et « mères » incluent aussi les personnes d'un autre genre qui sont susceptibles d'allaiter.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe.

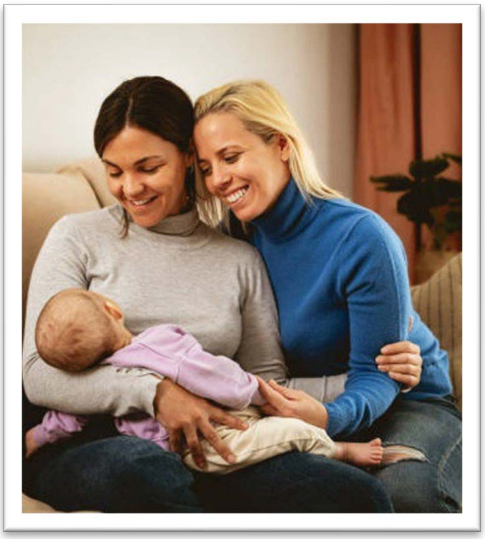

{Crédit : Sabrina Bracher | iStock}

Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe
www.orthographe-recommandee.info

2 PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

2.1 Identité

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté
#vie-associative #vie-démocratique #autonomie
#transformation-sociale #approche-globale #bienveillance
#féminisme #esprit-de-collaboration #rigueur #créativité

2.1.1 Mission

Adoptée par les membres le 12 septembre 2022

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Dans de tels environnements, toutes les personnes et toutes les familles doivent être respectées et soutenues dans leur parcours d'allaitement et leurs situations concernant l'alimentation de leur enfant.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

Défi *L'allaitement, qui se fait normalement au sein, est le mode d'alimentation le plus sûr et le mieux adapté aux besoins des tout-petits. Son importance à court et à long terme est largement reconnue par la communauté scientifique, tant pour l'enfant, pour sa mère que pour la société dans son ensemble. Santé Canada, la Société canadienne de pédiatrie, les Diététistes du Canada et le Comité canadien pour l'allaitement recommandent de poursuivre l'allaitement jusqu'aux deux ans de l'enfant ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de l'âge de six mois (Santé Canada et al., 2014).*

Au Québec, bien que près de 90 % des femmes amorcent l'allaitement à la naissance de leur enfant, seulement la moitié des nourrissons est encore allaité à l'âge de six mois et seulement 35 % le sont de façon exclusive (Statistique Canada, 2024). Les environnements favorables à l'allaitement ont non seulement une influence positive sur la décision d'allaiter, mais ils contribuent à protéger l'allaitement et à assurer un soutien adéquat aux femmes qui posent ce geste afin de leur permettre d'allaiter aussi longtemps qu'elles le veulent.

maq MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Votre référence en environnements favorables à l'allaitement

Le mouvement de cette spirale prend son origine dans l'enfant. Dans son sillon, s'inscrivent d'abord la mère et le père ou l'autre parent. Puis, ce mouvement s'ouvre sur l'entourage, la communauté.

2.1.2 Vision

Adoptée par les membres le 12 septembre 2022

Les femmes et les familles sont soutenues dans leur volonté d'amorcer et de poursuivre l'allaitement et le geste d'allaiter est facilité par des moyens concrets, et ce, par l'ensemble de la société, en tout temps et en tout lieu.

2.1.3 Valeurs

Adoptées par les membres le 5 mai 2018

BIEN COMMUN : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

Créativité : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

Rigueur : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.

Bienveillance : Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

Féminisme : Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

Esprit de collaboration : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

2.1.4 Axes stratégiques 2021-2026

Adoptés par les membres le 13 septembre 2021

- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement

2.1.5 Position féministe

Adoptée par les membres le 12 septembre 2022

Le MAQ est un organisme féministe au sens où il reconnait que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Toutefois, chaque individu doit être libre de définir cette féminité à sa manière.

Le MAQ reconnait qu'allaiter va au-delà de nourrir son enfant. C'est un geste social posé dans un contexte de pressions et de discriminations multiples, lesquelles peuvent être accentuées lors de

la période périnatale. De plus, l'allaitement peut être utilisé en tant que geste politique au sens de réappropriation du corps de la femme et d'autonomisation.

Le MAQ reconnait qu'à la base, toutes les personnes ne sont pas outillées et soutenues également face à l'allaitement et à sa place dans la société. Les femmes ne devraient jamais être isolées ou brimées dans leur droit à une pleine participation sociétale du fait qu'elles allaitent. Dans cette perspective, il est essentiel de créer une culture favorable aux femmes qui désirent allaiter, et ce, tout en prenant conscience des réalités (personnelles, familiales, sociales…) et en respectant les différences culturelles. Soutenir les personnes qui allaitent est fondamental pour le bienêtre des femmes, des familles et de la société. Le MAQ reconnait que l'allaitement est une décision qui revient à la personne qui pose le geste.

Cependant, malgré son caractère universel et personnel, mettre en place des environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. L'allaitement est une composante fondamentale du bien commun. Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

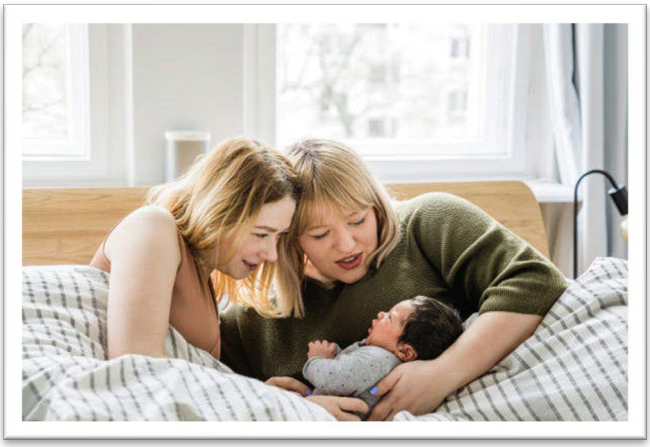

2.1.6 Constitution et siège social

Le MAQ a été **fondé le 7 avril 2009** avec l'objectif de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec, par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs.

Le MAQ est un organisme communautaire sans but lucratif **constitué le 12 novembre 2013** en personne morale selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Le MAQ est un **organisme de bienfaisance** enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada depuis 2018, sous le numéro 724228929RR0001.

Depuis le 1er avril 2020, le MAQ a son **siège social hébergé par le Centre québécois des services aux associations**, dans la région de Montréal.

2.2 Membres

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #autonomie #esprit-de-collaboration

2.2.1 Définition

Les membres du MAQ sont des **individus** et des **organisations** qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes.

	Avec droit de vote	Sans droit de vote
Individu	Membre individuelle collaborative	Membre individuelle consultative
Organisation	Membre partenaire collaborative	Membre partenaire consultative

Les **membres individuelles** sont des personnes physiques qui doivent renouveler leur adhésion. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté s'il y a un contrat avec le MAQ, et ce, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Les **membres partenaires** sont des organisations. L'adhésion d'une membre partenaire est en vigueur à partir de son acceptation par le conseil d'administration et jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes et peut avoir jusqu'à deux représentantes d'assemblées.

Les membres partenaires délibérantes peuvent être :

- Une ressource communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux indépendant du réseau public
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur indépendant du réseau public
- Une association étudiante

Les membres partenaires consultatives peuvent être :

- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux dépendant du réseau public
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur dépendant du réseau public

Seules les membres individuelles et les représentantes des membres partenaires qui ont le droit de vote sont éligibles au conseil d'administration.

2.2.2 Portrait au 31 mars 2024

La période d'adhésion va du 1er avril au 31 mars.

Nombre de membres

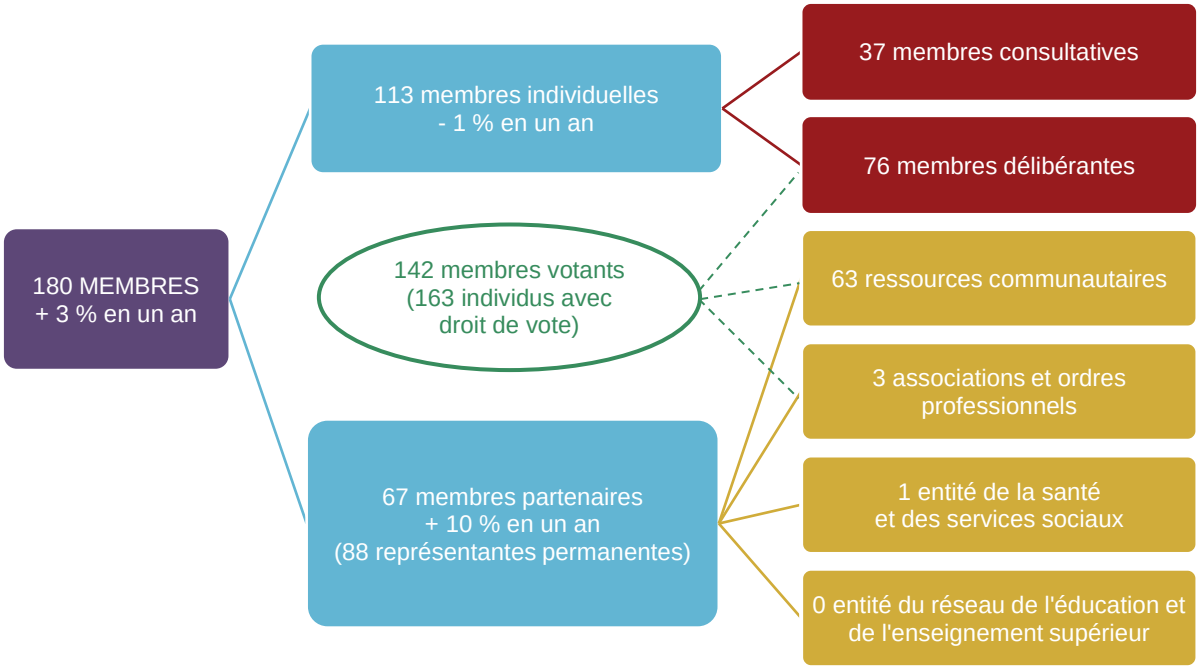

Les organismes qui ont répondu au questionnaire dans le cadre du portrait des ressources communautaires en allaitement (RCA) qui n'étaient pas déjà membre du MAQ et ont été sollicitées pour se joindre MAQ, ce qui a contribué à une augmentation significative du nombre de membres partenaires.

Répartition géographique des membres

Les membres du MAQ, tant individuelles que partenaires, sont réparties dans l'ensemble de la province. « Ensemble du Québec » fait référence aux organismes dont le territoire d'intervention est provincial.

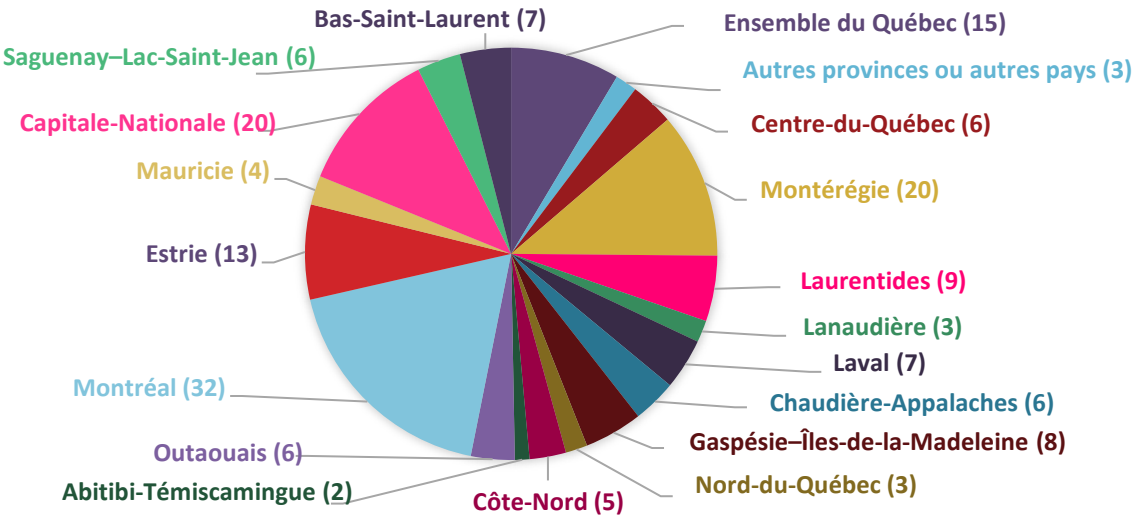

2.2.3 Cotisation

La fin de l'exercice financier du MAQ est le 30 juin, mais la cotisation couvre la période du 1er avril au 31 mars. Certaines mesures sont prises afin que cette cotisation ne soit pas un frein à l'adhésion.

- Les étudiantes ne sont pas tenues de payer une cotisation : 73 % des membres inscrites en tant qu'étudiantes n'ont payé aucune cotisation et 23 % ont cotisé à demi-tarif..
- Les ressources communautaires recevant moins de 30 000 $ de financement récurrent sont exonérées d'office : 9 % se sont prévalus de cet avantage.
- Toute autre organisation peut demander une dispense de sa cotisation : 6 % bénéficient d'une entente particulière.
- Les associations étudiantes sont exonérées de la cotisation.
- Les membres qui adhèrent entre le 1er janvier et le 31 mars sont dispensées de leur cotisation pour l'exercice suivant.

Membres individuelles (tarif depuis le 1er avril 2022)		**Membres partenaires** (tarif depuis le 1er avril 2020)	
Tarif normal	25 $	Ressources communautaires	60 $
Tarif étudiant	Contribution volontaire (25 $ suggéré)	Associations ou ordres professionnels	120 $
Récipiendaires du prix Micheline Beaudry	Exonération à vie	Associations étudiantes	Exonération
		Autres entités du système d'éducation	120 $
		Entités du réseau de la santé et des services sociaux	120 $

2.3 Ressources humaines

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration #rigueur #créativité

2.3.1 Structure organisationnelle

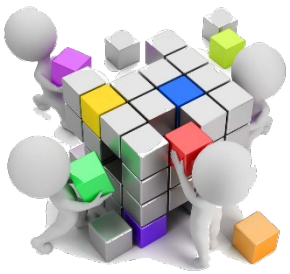

Des comités de travail appuient la plupart des grandes réalisations du MAQ. Sauf exception, ces comités sont réservés aux membres individuelles et aux représentantes permanentes des membres partenaires. Au cours de l'exercice, quatre comités de travail ont été actifs. (Les membres des comités sont présentées en annexe.)

Organisation typique des comités

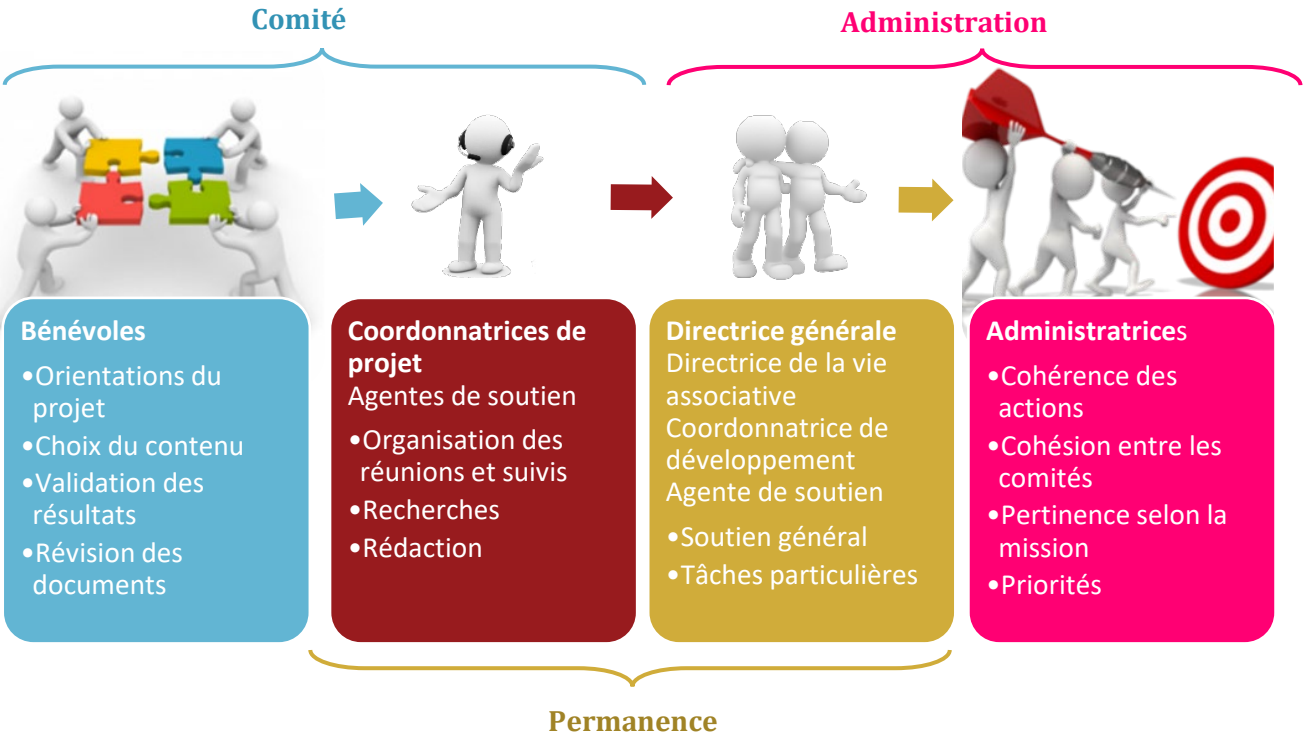

La plupart des outils réalisés par le MAQ suivent le même processus, avec une intervention du comité à plusieurs reprises. Leur adoption par le conseil d'administration permet d'assurer la cohérence des outils entre eux et de s'assurer qu'ils s'inscrivent dans la mission du MAQ.

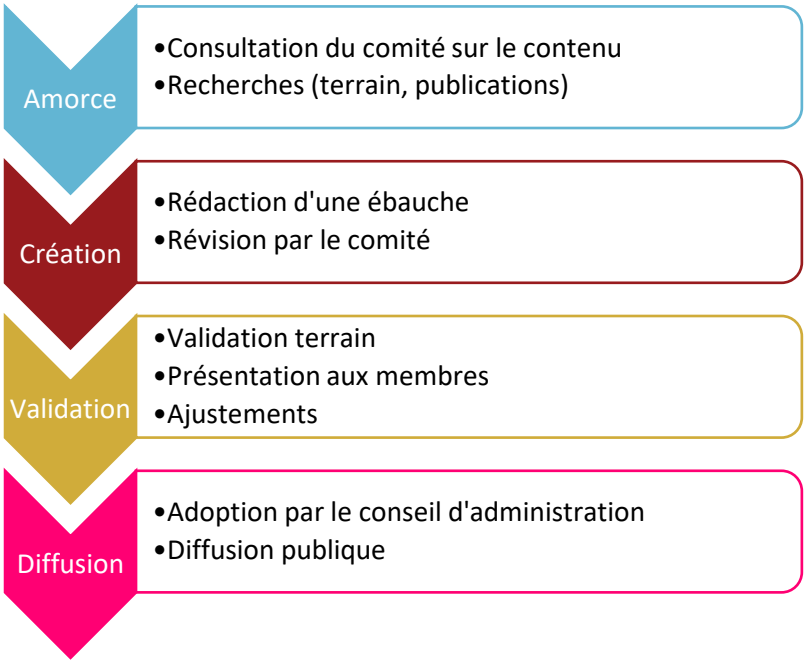

2.3.2 Bénévoles

L'apport des membres des comités est essentiel à la réalisation de la mission du MAQ. Elles apportent des points de vue divers et complémentaires grâce à leur formation, leur profession ou leur expérience personnelle. Elles détiennent une expertise ou une connaissance du terrain qui assure la qualité et la rigueur des outils et des documents produits par le MAQ, ainsi que la justesse des interventions.

Défi *Les femmes qui allaitent fréquentent de nombreux milieux de vie, travaillent, étudient, se déplacent, reçoivent des soins, font des achats, fréquentent les réseaux sociaux, etc. Selon la portée des projets, le MAQ doit trouver des expertes pour chacun des milieux visés, en plus de prendre en considération la diversité des familles et des pratiques d'allaitement. Cependant, ces femmes d'expérience sont grandement sollicitées et n'ont qu'un temps limité à consacrer aux travaux du MAQ.*

La grande majorité des heures de bénévolat sont données par des membres individuelles ou représentantes permanentes d'une membre partenaire. Certaines représentantes de membres partenaires agissent sur les comités du MAQ sur leur temps de travail. Toutefois, ces heures sont considérées comme du bénévolat pour le MAQ puisqu'il s'agit d'une contribution de la communauté et que le MAQ n'offre aucune contrepartie.

Les **membres actives** désignent les membres qui œuvrent au sein d'un comité ou siègent au conseil d'administration. Quelques autres personnes, membres ou non, participent ponctuellement aux projets du MAQ ou à une assemblée, ou encore à un comité mixte du MAQ, contribuant ainsi à la vie associative et à la concertation. **Au cours de l'exercice, 87 personnes ont offert près de 1 399 heures de bénévolat au MAQ.**

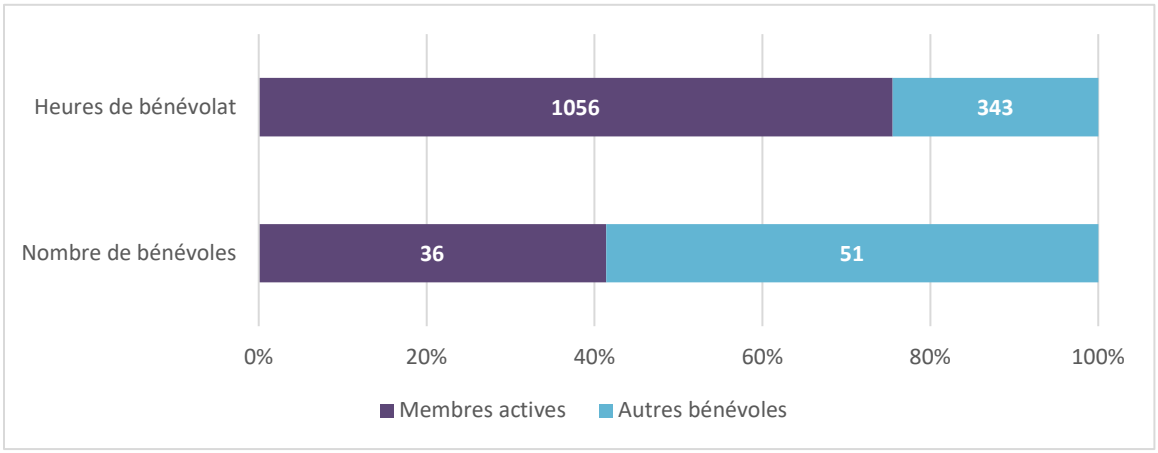

2.3.3 Permanence

Organisation de la permanence

Le MAQ ne dispose pas d'espace de bureau et l'ensemble de la permanence est organisée en télétravail. Dans une perspective féministe et dans la limite de ses moyens financiers, le MAQ tente d'offrir des salaires compétitifs, des horaires de travail souple et divers avantages sociaux.

Au cours de l'exercice, neuf travailleuses et une stagiaire ont contribué aux travaux du MAQ, soit pour l'administration ou la réalisation de projets, pour l'équivalent de cinq postes à temps plein.

Équipe de travail au 30 juin

Poste	Nom	h/sem	Dans l'équipe depuis
Directrice générale	Raphaëlle Petitjean	35	Janvier 2016
Directrice de la vie associative	Alexandra Maltais	35	Novembre 2021
Coordonnatrice de développement	Anaëlle Dubuc	30	Novembre 2022
Agente de soutien administratif	Ashley Ménard	30	Janvier 2024
Coordonnatrice de projets | conciliation allaitement-travail-études	Marie-Michèle Patry Gobeil	20	Février 2022
Coordonnatrice de projets | protection de l'alimentation infantile	Karine Veilleux	35	Février 2022
Agente de soutien | protection de l'alimentation infantile	Poste vacant au 30 juin	25	

Au cours de l'exercice, quatre autres personnes ont fait partie de l'équipe du MAQ

- **Karina Sanchez**, coordonnatrice des communications, de mars 2020 à mars 2024.
- **Édith Chabot-L.**, coordonnatrice de projets, volet protection de l'alimentation infantile, de janvier 2021 à mars 2024.
- **Mélanie Gosselin**, agente de soutien, volet protection de l'alimentation infantile, d'avril 2024 à juin 2024.
- **Virginie Duchesne**, stagiaire en bibliothéconomie, de janvier 2024 à mai 2024.

Contractuelles pour le soutien du Groupe stratégique pour la formation des professionnels de la santé (GS-FAPS)

Grâce au financement dans le cadre de la *Plan d'action 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025* (PGPS) (Gouvernement du Québec, 2022), le MAQ peut offrir un soutien supplémentaire à ce groupe stratégique indépendant du MAQ. Au cours de l'exercice, trois contractuelles ont travaillé pour le GS-FAPS :

- **Isabelle Michaud-Létourneau**, Ph. D., MPH, Dt. P.
- **Marion Gayard**, MSc, Pharm. D.
- **Jacqueline Wassef**, Ph. D., MPH, Dt.P.

Répartition des heures travaillées

La répartition des heures travaillées entre les différents projets et les activités de bases respectent l'engagement du MAQ pour les projets bénéficiant d'un financement particulier. Lorsque les activités de visibilité, de représentation et de réseautage ou d'influence et de plaidoyer sont menées dans le cadre d'un projet financé, les heures ont été comptabilisées dans ledit projet.

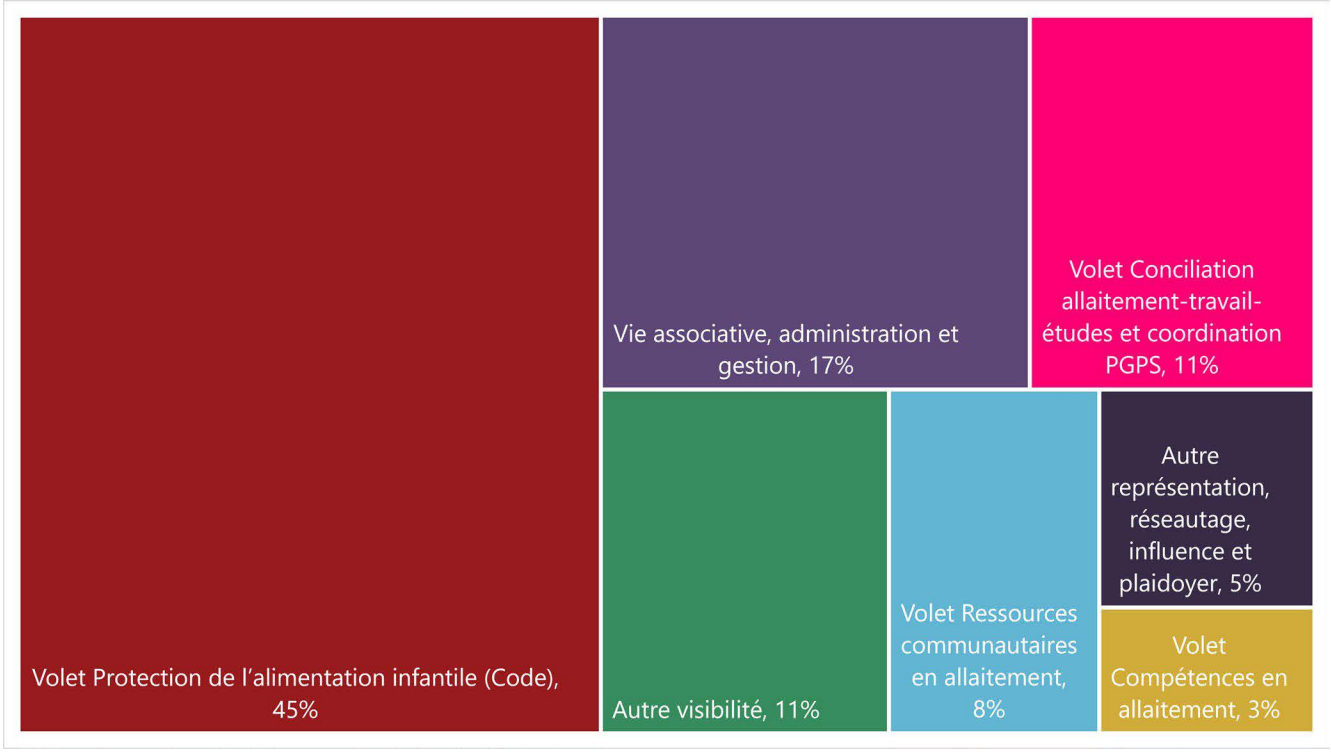

Défi *Les travailleuses ayant à cœur la mission du MAQ, la tentation est grande de compléter les heures rémunérées par du bénévolat afin d'arriver aux résultats voulus. C'est une pratique très répandue dans le milieu communautaire et parfois même encouragée. Toutefois, dans ce milieu dominé par les femmes où les salaires ne sont pas en adéquation avec les compétences et le niveau de responsabilités, les administratrices du MAQ ont défini des lignes directrices claires visant à créer un environnement de travail bienveillant. Les travailleuses sont autorisées à faire du bénévolat, mais cela doit être à leur entière discrétion et elles doivent éviter de le faire pour des travaux entrant dans leur description de tâches.*

2.3.4 Conseil d'administration

Gouvernance

Toutes les administratrices sont élues parmi les membres individuelles délibérantes ou les représentantes des membres partenaires indépendantes du réseau public.

Le conseil d'administration se compose de quatre dirigeantes et de trois autres administratrices. Afin de garantir une répartition des tâches plus équitable et un fonctionnement plus collégial, un modèle moins conventionnel est utilisé pour nommer les dirigeantes. Toutefois, pour des raisons pratiques, ces dirigeantes sont également inscrites avec l'un des titres classiques au Registraire des entreprises du Québec.

Le conseil d'administration fonctionne selon le modèle de gouvernance stratégique. La mise en œuvre des décisions est confiée à la directrice générale, qui supervise toutes les autres travailleuses. Néanmoins, chaque coordonnatrice rencontre l'administratrice responsable de son volet deux à trois fois par an. Cela permet une meilleure compréhension des activités du MAQ par le conseil d'administration et un meilleur engagement des travailleuses.

Composition au 30 juin

	Nom	Statut	Sur le CA depuis
Responsable aux affaires externes	Suzanne Dionne	Membre individuelle	Septembre 2020
Responsable aux affaires internes	An ny-Pier Tremblay	Représentante de Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean	Septembre 2023
Responsable à la vie associative	Juliette Le Roy	Représentante du Comité de concertation des groupes d'entraide à l'allaitement (COCOGREN)	Septembre 2023
Responsable aux finances	Julie Richard	Représentante de la Fédération Nourri-Source	Novembre 2019
Administratrice	Véronique Laberge Godin	Membre individuelle	Septembre 2023
Administrateur	Benoît Perrier	Représentant de l'Institut national du portage des enfants (INPE)	Septembre 2023
Administratrice	Martine Guermeur	Membre individuelle	Septembre 2023 (cooptée)

Autres administratrices au cours de l'exercice

- **Marie-Ève Desforges**, d'octobre 2018 à septembre 2023
- **Valérie Daigle**, de septembre 2021 à septembre 2023
- **Nathalie Létourneau**, de juin 2019 à septembre 2023
- **Myriam Henri-Lemmens**, de septembre 2021 à septembre 2023
- **Anaël Bolduc**, de décembre 2021 à septembre 2023

Réunions du conseil d'administration

Entre les réunions, des échanges sur différentes plateformes permettent d'avancer les discussions et de faciliter les prises de décision. La durée moyenne des rencontres en webinaire est de deux heures.

Au 30 juin	•Postes pourvus : 7 •Postes vacants : 0
Réunions du CA	•En webinaire : 9 •En présentiel : 1

Défi *Avoir des administratrices réparties dans différentes régions du Québec garantit une meilleure compréhension des réalités locales et contribue à la représentativité des membres. Cependant, les rencontres en personne jouent un rôle essentiel dans l'efficacité des communications et le renforcement du sentiment d'appartenance, deux éléments clés pour l'engagement des bénévoles. Au cours de l'exercice, le MAQ a réussi à organiser une rencontre en hybride, avec seulement une administratrice à distance.*

2.3.5 Comité RCA

Étant donné que le MAQ met en œuvre de nombreux projets destinés aux ressources communautaires en allaitement (RCA), il est essentiel de faciliter la communication avec un vaste éventail de représentantes de ces groupes et organismes afin de garantir la pertinence des projets et outils développés. À cet effet, le comité RCA a été créé en octobre 2020.

Mandat	Composition	Rencontres
Entretenir une synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA) en vue de renforcer le soutien des personnes qui allaitent et leur famille.	19 représentantes de membres partenaires issues des RCA	5 rencontres virtuelles (incluant les rencontres de sous-comité)

Défi *La mobilisation de représentantes des RCA est un défi de taille. De nombreux organismes communautaires font face à de nombreux défis pour assurer leurs activités de base, dans un contexte de financement à la mission insuffisant. La responsable s'assure d'offrir des suivis des rencontres par courriel pour conserver le contact avec toutes les membres du comité.*

2.3.6 Comité Code

Le comité Code a été fondé en 2018 pour la réalisation d'outils de plaidoyer visant la protection de l'alimentation infantile, puis il a été reconnu comme comité d'expertes en 2020.

Mandat	Composition	Rencontres
Faire connaitre, comprendre et appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code). Se prononcer sur l'interprétation du Code et son application dans le contexte québécois (avis d'expertes).	8 membres au cours de l'exercice et 7 membres au 30 juin	8 rencontres virtuelles

2.3.7 Comité conciliation

Afin d'accompagner l'équipe du MAQ dans ses projets visant à faciliter la conciliation allaitement-travail-études, un comité a été formé en novembre 2022 en misant sur l'inclusion de membres issues des milieux de l'éducation et du monde du travail. C'est pourquoi, contrairement à ses habitudes, le MAQ a décidé d'en faire un comité mixte plutôt qu'un comité réservé à ses membres.

Mandat	Composition	Rencontres
Créer des outils pratiques et d'informations afin de faciliter la poursuite de l'allaitement après un retour au travail ou aux études et organiser des activités pour sensibiliser les milieux de travail et d'études à l'importance de soutenir les femmes et les personnes qui allaitent.	2 membres du MAQ et 15 représentantes du réseau de l'éducation ou du réseau de la santé et des services sociaux	4 rencontres virtuelles

2.3.8 Comité visibilité

Comité dissout au cours de l'exercice.

Depuis la création de ce comité en 2010, les besoins du MAQ ont évolué, en particulier du fait de l'agrandissement de l'équipe de travail et du rythme plus d'activités de visibilité de l'organisme. En concertation avec les membres actives sur ce comité et les travailleuses, le conseil d'administration a dissout le comité visibilité au printemps 2024. Il faisait partie des tout premiers comités de travail du MAQ et le seul encore en activité. Au besoin, le MAQ consultera ses membres ou formera des sous-comités de travail pour aborder les enjeux de visibilité de l'organisme.

Mandat	Composition	Rencontres
Accroitre la visibilité du MAQ et veiller à la promotion des environnements favorables à l'allaitement.	4 membres	5 rencontres virtuelles

2.3.9 Comité atelier environnements favorables à l'allaitement

En collaboration avec différentes ressources communautaires en allaitement (RCA), un comité a été mis sur pied pour cocréer un atelier sur les environnements favorables à l'allaitement et pour former des agentes multiplicatrices réparties dans la province.

Mandat	Composition	Rencontres
Monter un atelier sur les environnements favorables à l'allaitement adaptable à différentes cibles	10 membres	3 rencontres virtuelles

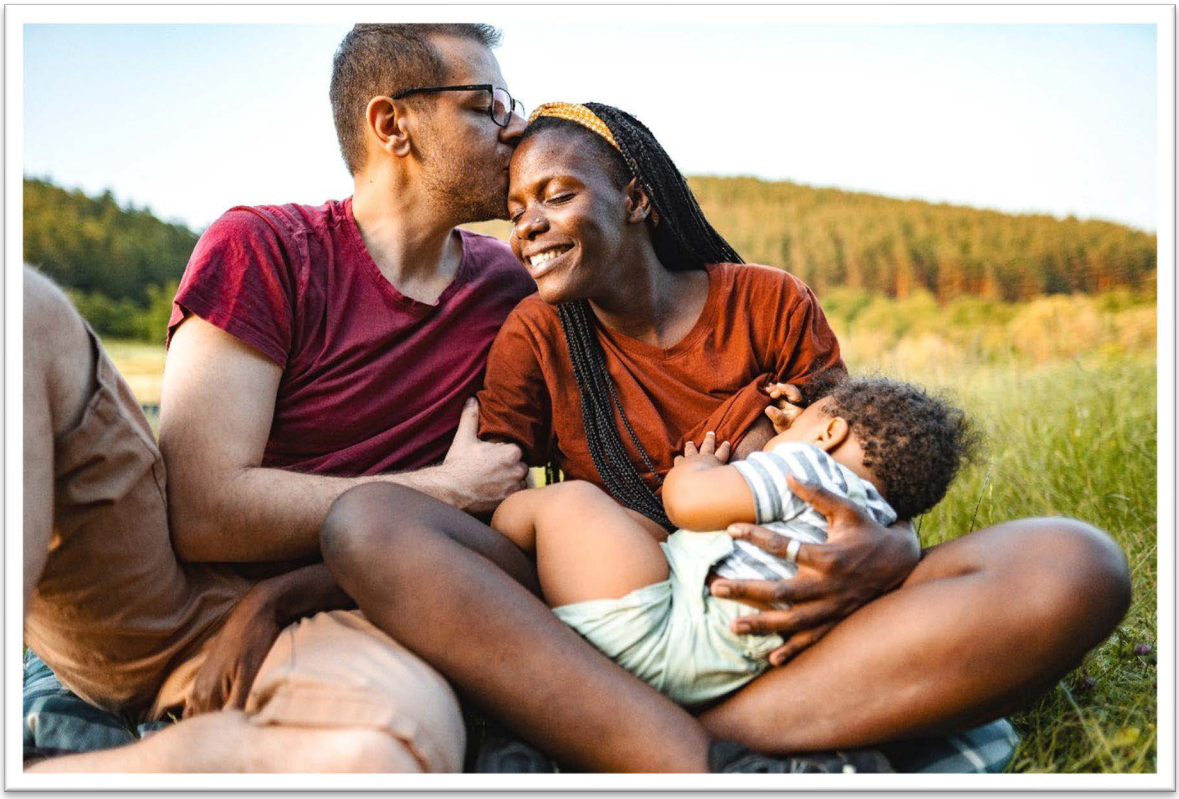

{Crédit : Viktor Cvetkovic | istock}

3 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

3.1 Affaires courantes

Le conseil d'administration, avec l'appui des travailleuses, a veillé à ce que les obligations du MAQ soient remplies, que les activités régulières soient maintenues et que les projets en cours soient réalisés. Les activités ci-après reflètent essentiellement les points marquants ou nouveaux qui sont survenus au cours de l'exercice.

3.2 Visibilité et de la stabilité de l'organisme

3.2.1 Dynamisme de la vie associative

#contribution-de-la-communauté #vie-associative #vie-démocratique #autonomie #esprit-de-collaboration

Un organisme communautaire, c'est avant tout un rassemblement d'individus autour d'un objectif commun défini par la mission. La communication avec les membres et entre les membres est une dimension fondamentale qui est inscrite dans la mission du MAQ.

Liens avec les membres partenaires

La directrice de la vie associative crée des liens une à une avec les différentes membres partenaires en vue de comprendre leurs réalités et de favoriser la collaboration, ce qui s'inscrit dans la mission de « lieu de concertation indépendant » du MAQ.

Au cours de l'exercice, les représentantes d'une vingtaine de membres partenaires ont ainsi pu avoir un moment d'échange privilégié avec le MAQ.

Logo d'appartenance au MAQ

Ces logos peuvent être utilisés par les membres du MAQ.

Assemblée générale annuelle, 14 septembre 2023, en formule hybride

Chaque année, l'assemblée générale annuelle (AGA) est un moment privilégié pour faire le bilan des travaux du MAQ et pour discuter des priorités futures. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets et contribuer à la cohésion de l'organisme. Au besoin, l'assemblée demande au conseil d'administration de se pencher sur un sujet particulier et de présenter des résultats à l'AGA suivante.

L'AGA est l'une des rares occasions pour les membres du MAQ de se réunir en personne. Afin de ne pas pénaliser les membres qui ne peuvent pas se déplacer, en particulier celles de régions éloignées, l'évènement est en formule hybride et la partie statutaire est concentrée sur trois heures. L'AGA est précédée d'une activité d'échanges réservée aux membres et dont l'animation privilégie les personnes sur place.

L'AGA tient également lieu de séance publique d'information. À moins d'une décision contraire de l'assemblée, toutes les personnes présentes peuvent poser des questions et participer aux discussions.

52 individus
(44 membres représentées, dont 30 % des membres votantes)

41 individus
cumulant 40 droits de vote

13 individus
sans droit de vote

26 représentantes

2 membres délibérantes et représentantes

13 membres délibérantes

4 membres consultatives

7 invitées

25 membres partenaires

15 membres individuelles

Rencontre d'information à mi-exercice

La mission du MAQ est très large et différents projets sont menés en parallèle. Le MAQ est très réactif et ses activités vont souvent bien au-delà de ce qui était initialement prévu. Entre deux AGA, une séance d'information informelle permet de garder le contact avec les membres et d'intégrer les nouvelles. En plus de renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des membres, ces rencontres permettent de s'assurer que les activités en cours ont leur assentiment.

10 membres présentes

Prix Micheline Beaudry

Depuis 2016, le prix Micheline Beaudry est accordé par le conseil d'administration à une bénévole qui s'est démarquée dans la dernière année ou depuis le début de son engagement. Ce prix s'accompagne d'une attestation de reconnaissance de l'engagement bénévole, délivrée par le gouvernement du Québec et signée par la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Il est dévoilé et remis au cours de l'AGA.

Isabelle Paquette a été très active dans plusieurs comités du MAQ en plus de s'investir dans divers projets. Cette membre dévouée a une facilité à développer des liens et favoriser la collaboration entre les organismes. Toujours prête à donner un coup de main.

Merci, Isabelle, pour ton implication et ton dynamisme !

Disponibilité — Dynamisme — Générosité — Collaboration — Ouverture

Élargissement des membres partenaires

- Une première association étudiante est devenue membre au courant de l'année soit : Association des parents étudiants de l'Université Laval (APÉTUL).
- En réponse à une demande d'éclaircissement du MAQ, l'équipe de gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires a avisé le MAQ que donner le droit de vote aux assemblées des membres à des représentantes d'organisations publiques, telles que les CISSS ou CIUSSS ou certaines universités, était considéré comme une entrave à l'autonomie de l'organisme. Les règlements généraux du MAQ ont donc été modifiés afin de scinder les membres partenaires en membres partenaires délibérantes et membres partenaires consultatives. Les représentantes permanentes des organisations touchées en ont été avisées.

Vidéo de présentation du MAQ

La notion d'environnements favorables à l'allaitement n'est pas toujours simple à expliquer. Le MAQ a fait appel à DomRob Films, qui se définit comme un évocateur d'émotions, d'histoires et de messages d'influences, pour la réalisation d'une vidéo animée qui présente de façon explicite la mission, la vision et les valeurs du MAQ.

Cette vidéo de deux minutes sera très utile pour présenter le MAQ, pour recruter de nouvelles membres ou pour présenter l'organisme aux partenaires, par exemple. Elle est intégrée dans l'atelier sur les environnements favorables à l'allaitement, puisque certaines des animatrices potentielles ne se sentaient pas suffisamment outillées pour présenter l'identité du MAQ.

Cette vidéo a été réalisée grâce à un financement discrétionnaire du ministre de la Santé et des Services sociaux et par le *Programme national de santé publique 2015-2025* (PNSP) (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015). Le lancement sera effectué lors de la soirée festive organisée pour souligner les 15 ans du MAQ, en septembre 2024.

Le MAQ'tour du Québec

Pour marquer le 15e anniversaire du MAQ, la direction devait aller à la rencontre des membres dans leur région. Toutefois, en raison du lancement retardé de l'application des Routes du lait et du portail web pour les services communautaires en allaitement, seulement deux déplacements ont eu lieu durant l'exercice, afin de regrouper plusieurs activités et optimiser les voyages.

- **Saguenay Lac-Saint-Jean**
  - TrioLait : participation à leur assemblée générale annuelle
  - Nourri-Source : participation à leur assemblée générale annuelle et visite des locaux
  - Comité régional en allaitement : participation à la rencontre
- **Laurentides**
  - Nourri-Source et Cégep de Saint-Jérôme : Inauguration de la salle famille, financée dans le cadre de l'appel à projets du volet conciliation allaitement-études.

Code d'éthique et formulaire d'engagement

Le conseil d'administration a adopté le premier code d'éthique du MAQ. Il s'adresse aux administratrices, aux autres bénévoles et aux travailleuses.

Un formulaire combinant les engagements en tant que bénévole et les autorisations de publication d'informations personnelles a été créé.

Assurances

Le MAQ souscrit à une assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes ainsi qu'à une assurance responsabilité civile générale et une assurance sur ses biens.

3.2.2 Consultation des membres

#contribution-de-la-communauté *#vie-associative* *#vie-démocratique* *#esprit-de-collaboration* *#rigueur*

Les comités jouent un rôle central dans la participation des membres aux activités du MAQ. Que les membres aient ou non le temps ou la possibilité de participer à des comités ou des réunions, des mesures sont mises en place pour permettre à chacune de s'exprimer.

Communications régulières

Les membres reçoivent occasionnellement une infolettre qui leur est réservée afin de leur transmettre de l'information privilégiée, de les consulter sur un sujet particulier ou de les solliciter pour participer à un projet. En particulier, les membres sont invitées à commenter tout projet de texte qui touche à l'identité du MAQ ainsi que la majorité des nouveaux outils avant leur publication. Lorsque des commentaires de la part de membres ne sont pas retenus, des explications leur sont données individuellement. Ces infolettres sont complémentaires aux MAQ'infos mensuelles, qui elles, sont ouvertes à toutes les personnes qui s'intéressent aux environnements favorables à l'allaitement.

Place aux discussions

- En marge de l'assemblée générale annuelle, le MAQ organise une matinée de partage avec ses membres. Cette année, le thème était la **crédibilité du MAQ et le rôle de ses membres pour assurer la rigueur dans les documents publiés**.
- La séance d'information de mi-année permet également de discuter avec les membres.
- Des travailleuses du MAQ ont participé à l'assemblée générale annuelle ou à une activité organisée par des membres partenaires : Nourri-Source Laurentides, TrioLait, Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, Regroupement Naissances Respectées.
- À l'occasion, des rencontres avec un ou des membres partenaires permettent de faire avancer certains dossiers.
- À l'occasion, certaines membres individuelles contactent l'une ou l'autre des travailleuses du MAQ sur des sujets particuliers.

3.2.3 Médias du MAQ

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #rigueur #créativité

Site web

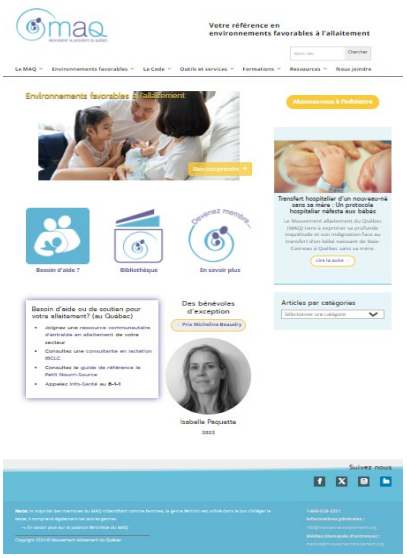

La première vitrine du MAQ est sans conteste son site web. En plus des renseignements sur l'organisme, on y retrouve de nombreuses données sur les environnements favorables à l'allaitement.

À l'hiver 2024, la firme PRAGM, spécialisée en optimisation et référencement des sites web, a réalisé un audit complet du site web du MAQ. Cet audit visait l'analyse du positionnement du site web, de son contenu, des aspects techniques et des liens externes entrants. Cet exercice a révélé que le site du MAQ se positionnait assez bien tout en suggérant plusieurs pistes d'optimisation.

Quatre membres de l'équipe ont suivi, en tout ou en partie, des activités de formation d'une durée totale de 40 heures avec cette même firme. Cette formation a permis au MAQ de développer ses compétences à l'interne pour le référencement web (SEO) et d'accéder à des données de navigation sur différentes plateformes de collectes de données telles que Google Analytics 4 et Google Tag Manager. Les activités de formation ont aussi été enregistrées, permettant le développement de ces habiletés techniques par de futures employées.

Pour réaliser ces activités et devenir autonome dans l'optimisation de son référencement, le MAQ a bénéficié d'une subvention pour formation de Services Québec. Au 30 juin, une actualisation du site web est toujours en cours afin d'optimiser la navigation, la recherche d'information, le référencement et le rendu esthétique.

Le site est alimenté régulièrement par des nouvelles en français, incluant des communiqués de presse et des articles originaux. Nouveauté : le MAQ fait appel à des collaboratrices externes à l'équipe de travail pour certains sujets.

13 nouvelles publiées

Les cinq pages les plus consultées sont :

1- Ressources au Québec
2- Route du lait
3- Formation nationale en allaitement
4- Lorsque les femmes n'atteignent pas leurs objectifs d'allaitement (article)
5- Services de garde

Quelques données de navigation au cours de l'exercice

Total des utilisatrices : 17 520
Nombre de pages vues : 41 892
Nombre d'évènements : 142 569

Un évènement se traduit par une action sur le site web : un clic sur un lien, une lecture de page, le téléchargement d'un document, le déroulement d'une page, etc.

Bibliothèque virtuelle

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement est active depuis 2015. Elle présente divers outils accessibles gratuitement : guides, affiches, résumés de livres, sites web, etc.

En 2024, l'interface de la bibliothèque virtuelle a été mise à jour en passant d'Omeka Classic à Omeka S. (Omeka est un logiciel libre de gestion de bibliothèques virtuelles.) Cette migration permet une meilleure navigation, une recherche d'outils optimisée, un nouveau visuel, de nouvelles extensions et ouvre la possibilité de rendre l'interface bilingue. Pour cette transition, l'équipe s'est formée auprès de Digital Scholar, l'organisation mère d'Omeka et de Zotero. Le lancement de la nouvelle bibliothèque virtuelle est prévu pour septembre 2024.

De janvier à mai 2024, une étudiante de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal a effectué un stage de stratégie d'entreprise financé par une bourse Mitacs, à raison de trois jours par semaine pour un total de 420 heures. Cette étudiante a ainsi collaboré à la rédaction d'un nouveau cadre de référence pour la bibliothèque, à l'élaboration de différents guides de gestion et à l'implantation d'Omeka S comme nouvelle interface. Elle a aussi soutenu la réflexion de l'équipe pour la création des nouvelles collections thématiques d'outils.

Défi *Un problème technique rencontré sur la plateforme de la bibliothèque virtuelle (Omeka) a empêché l'ajout de nouveaux outils et la mise à jour des outils existants durant la majeure partie de l'exercice. Plutôt que de consacrer du temps à réinitialiser l'ancienne plateforme, le MAQ a décidé de porter ses efforts sur la modernisation de la bibliothèque, ce qui a entrainé un arrêt des mises à jour et de l'ajout de nouveaux outils.*

Médias sociaux et infolettre

La **page Facebook** du MAQ est de loin le média le plus actif, autant par le nombre de publications que par le nombre d'abonnées. Ce serait cependant une erreur de s'y limiter, car chaque média a un public particulier. De fait, les publications sont le plus souvent adaptées à chacune des plateformes et toutes ne sont pas toujours diffusées sur l'ensemble des réseaux du MAQ. Abonnées au 30 juin :

Facebook	X	Instagram
Depuis 2011	*Depuis 2015*	*Depuis 2018*
6 425 abonnées	**115 abonnées**	**1 009 abonnées**
+ 12 % en un an	stable	+ 5 % en un an

LinkedIn	MAQ'info (Infolettre)
Depuis 2020	*Depuis 2018*
503 abonnées	**2 535 abonnées**
+ 26 % en un an	+ 3 % en un an

En complémentarité avec les médias sociaux, le MAQ envoie une **MAQ'info** mensuelle. C'est une infolettre qui présente les nouveaux articles publiés sur le site web, les outils ajoutés dans la bibliothèque virtuelle et d'autres nouvelles du MAQ, de ses partenaires, ou en lien avec les environnements favorables à l'allaitement. La liste de diffusion est également utilisée pour des envois plus ciblés, un communiqué de presse ou un appel à l'action par exemple. Ce type de courriel est plus facile à diffuser lorsqu'il ne contient qu'un seul sujet.

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

La Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) se tient chaque année du 1er au 7 octobre en Amérique du Nord, soit la 40e semaine de l'année, faisant référence aux 40 semaines de grossesse. Le MAQ veille à diffuser sur ses réseaux sociaux toute activité organisée par ses membres, mais aussi par toute ressource communautaire en allaitement ou par le réseau de la santé et des services sociaux.

Quinzième anniversaire du MAQ

15 ans
MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Un logo a été adopté pour souligner que le MAQ a eu 15 ans le 7 avril 2024. Il sera utilisé jusqu'au 6 avril 2025.

Il y a eu une campagne sur les réseaux sociaux pour lancer cette année anniversaire. Un total de cinq publications ont été créées sous le thème « Le saviez-vous ? ». La création du MAQ en 2009 a été soulignée ainsi que sa mission, ses valeurs, sa position féministe et son logo.

3.2.4 Rigueur dans les publications du MAQ

#vie-démocratique #autonomie #esprit-de-collaboration #rigueur #créativité

Défi *Parmi les valeurs du MAQ figure celle de la rigueur. Appliquée à toutes les réalisations du MAQ, cette rigueur lui a permis de se bâtir une solide réputation au Québec, mais également dans le reste du Canada et dans la francophonie. Dans un contexte où l'équipe de travail est passée d'une à sept travailleuses en peu de temps, où le nombre de publications de diverses natures a considérablement augmenté, comment assurer cette rigueur ?*

En marge de l'assemblée générale annuelle, un atelier animé par Johanne Rigali a réuni dix membres du MAQ et l'équipe de travail pour aborder la question de la consultation des membres avant publication, de leurs rôles et des attentes. De nombreux éléments ont été discutés et plusieurs conclusions ont été tirées.

Le MAQ a revu son processus de consultation des membres en créant une page de garde type pour clarifier les attentes et objectifs de chaque demande, en particulier pour distinguer les appels à commentaires des demandes de révision, qui est un travail plus exhaustif et demander certaines connaissances. Aucune consultation n'a eu lieu depuis la création de cette page de garde.

Les différents types de publications du MAQ ont été inventoriés en précisant les risques liés à un manque de rigueur et les bonnes pratiques pour assurer leur révision avant publication.

3.2.5 Renforcement de la permanence

#approche-globale #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration #rigueur #créativité

Consolidation de l'équipe

Des changements dans l'équipe de travail ont été l'occasion de revoir la répartition des tâches et responsabilités entre les travailleuses, ainsi que la distribution des postes. Le MAQ a bénéficié de l'accompagnement par un conseillé en ressources humaines de Services Québec et a demandé un avis juridique pour s'assurer que les droits de toutes les travailleuses concernées soient respectés.

- Le poste d'agente de développement a évolué pour devenir un poste de coordonnatrice de développement.
- Le poste d'agente de soutien administratif a été remis en place.
- Le poste de coordonnatrice aux communications a été supprimé, car chaque travailleuse est la mieux placée pour assurer les communications liées aux projets qu'elle coordonne.
- Au lieu d'avoir deux co-coordonnatrices pour le volet de la protection de l'alimentation infantile, l'équipe comprend maintenant une coordonnatrice et une agente de soutien.

Défi *Avoir les bonnes personnes aux bons postes est un défi d'autant plus grand que l'équipe est petite et qu'elle est entièrement en télétravail. De plus, le MAQ avait connu une forte croissance durant la pandémie et la pénurie de main-d'œuvre qui a suivi. Des efforts importants ont été déployés au cours de l'exercice pour revoir la structure afin de stabiliser et de consolider une équipe de travail dynamique et complémentaire.*

Amélioration des conditions de travail

Le MAQ est en processus d'amélioration continue des conditions de travail. Les diverses politiques sont revues et améliorées au besoin. Les salaires ont été rehaussés afin d'atteindre les cibles qui avaient été préalablement définies en 2022.

Le MAQ a offert aux travailleuses la possibilité de bénéficier de trois rencontres avec Léo collectif pour leur offrir un espace sécuritaire pour prendre soin de leur santé mentale au travail. Ces ateliers sont dispensés par des psychothérapeutes du Centre Saint-Pierre, service à tarifs modulés offert en collaboration avec le Laboratoire de recherche sur la santé au travail de l'UQAM.

Le régime de retraite complémentaire a été implanté. Les travailleuses ont pu bénéficier des conseils individualisés en placement. Par équité envers toutes les employées, le MAQ y verse la différence de cout assumé par l'employeur entre le cout de l'option pour les frais médicaux qui correspond à la situation de l'employée admissible et le cout maximal correspondant à la couverture familiale (montant fixe indépendant du salaire). Les employées ont également la possibilité de mettre en place un versement volontaire.

Rencontre d'équipe en personne

Pour cultiver la collaboration et le sentiment d'appartenance, le MAQ tient annuellement une rencontre d'équipe en présentiel. Cette rencontre est toujours très appréciée et elle constitue un moment important pour l'ensemble des travailleuses. Cette année, la rencontre de deux jours s'est tenue dans un ancien presbytère dans le Centre-du-Québec, offrant des espaces privés et des aires communes, invitant au travail et à la collaboration.

3.2.6 Adhésion à des associations de services

Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec (AACOCQ)

ASSOCIATION POUR L'ASSURANCE COLLECTIVE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AACOCQ a pour mission de négocier, au nom de ses membres, une assurance collective s'adressant aux organismes québécois d'action communautaire. Le MAQ en est devenu membre en février 2023 en adhérant à son régime d'assurance collective. Une représentante du MAQ a assisté à leur assemblée générale.

Centre québécois de services aux associations (CQSA)

CENTRE québécois de services aux associations
Une initiative du RLSQ

Le CQSA est un organisme sans but lucratif et non gouvernemental dont la mission est d'offrir une gamme de solutions et de services destinés à faciliter la réalisation des activités des associations. Le MAQ en est membre depuis l'automne 2017 afin de bénéficier de leurs services et formations.

Co-Savoir

Depuis plus de quarante ans, Co-Savoir (anciennement le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)) rend accessibles les savoirs et savoir-faire produits par les milieux de l'alphabétisation, de l'éducation populaire et les milieux féministes, au Québec et au sein des communautés francophones du reste du Canada. Le MAQ en est membre depuis mars 2022, autant pour profiter de leurs services que pour y déposer certains de ses outils.

3.2.7 Protection des données personnelles

#bienveillance #féminisme # #rigueur

Conformément à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) (Assemblée nationale du Québec, 2021), le MAQ a adopté une politique de protection des données personnelles adaptée à sa réalité. Cette politique a été rédigée afin d'inclure également les sites web et applications gérées par le MAQ, telles que le portail des ressources communautaires en allaitement et l'application pour les Routes du lait.

L'engagement des bénévoles et des travailleuses à protéger les données personnelles est inclus dans le formulaire global d'engagement. Le traitement de plainte pour un bris de confidentialité des données est inclus dans la politique de traitement des plaintes.

3.2.8 Gestion des plaintes

#transformation-sociale #approche-globale #rigueur

Conformément à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) (Assemblée nationale du Québec, 2021), Raphaëlle Petitjean, directrice générale, a été nommée responsable de la protection des renseignements personnels collectés par le MAQ. Une politique de gestion de toutes formes de plaintes et une politique de prévention du harcèlement ont été adoptées, pour ainsi assurer un traitement équitable. Au cours de l'exercice, aucune plainte des membres ou de la communauté n'a été enregistrée.

3.3 Réseautage entre les actrices liées aux environnements favorables à l'allaitement

De nombreuses activités réalisées dans le cadre des projets contribuent au renforcement des stratégies de réseautage. Afin de ne pas alourdir ce rapport, ces activités sont détaillées dans la section des volets concernés.

3.3.1 Affiliations à des regroupements pertinents

#engagement-dans-la-communauté #transformation-sociale #approche-globale #esprit-de-collaboration

L'allaitement concerne tous les milieux qui peuvent être fréquentés par des femmes allaitantes. L'affiliation à des regroupements permet à la fois de montrer son soutien à des organismes dont la mission facilite celle du MAQ, mais aussi de les sensibiliser à considérer les environnements favorables à l'allaitement comme une responsabilité collective.

Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à l'ensemble de la population, s'assure aussi de la garder en santé par la prévention.

Parce que l'allaitement a un effet protecteur sur la santé de l'enfant et de sa mère, le MAQ est membre de l'ASPQ depuis 2018.

Le MAQ a participé à une entrevue avec une stagiaire de l'ASPQ dans le cadre de la création de leur outil en ligne Droit et grossesse (Association pour la santé publique du Québec, 2024).

Coalition ÉduSex

En attendant une plus grande collaboration entre le gouvernement et les organismes communautaires pour analyser les contenus obligatoires en éducation à la sexualité, les membres de la Coalition ÉduSex s'unissent pour demander la mise en place de mesures qui garantissent le droit à une éducation à la sexualité de qualité aux jeunes du Québec.

Une éducation à la sexualité adéquate entre dans la dimension socioculturelle des environnements favorables à l'allaitement en favorisant une saine image corporelle, en contrant l'hypersexualisation des seins et en prévenant les agressions à caractères sexuels dont les conséquences psychologiques peuvent nuire à l'amorce de l'allaitement. Le MAQ est membre de la Coalition ÉduSex depuis 2019.

Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)

Nouvelle adhésion

Depuis plus de 20 ans, chaque organisation membre de la CCFTÉ a porté des revendications concrètes, réalisé des actions et plaidé la cause de la conciliation famille-travail-études auprès de dirigeantes de divers organismes et responsables gouvernementaux.

L'adhésion du MAQ à la CCFTÉ revêt une importance capitale dans le cadre du volet conciliation allaitement-travail-études. En tant que membre, le MAQ bénéficie d'une synergie d'objectifs, amplifiant sa voix sur les enjeux d'allaitement. Le partage d'expertise avec d'autres organisations enrichit l'approche du MAQ, tandis que l'influence politique accrue de la CCFTÉ aide à façonner des politiques favorables. L'accès à des ressources supplémentaires a déjà eu un impact significatif, facilitant la création de partenariats avec des employeurs et des établissements d'enseignement.

Collectif VITAL

Nouvelle adhésion

Au cœur de la mission du Collectif Vital, une initiative de l'ASPQ, il y a la volonté de permettre à la population québécoise d'adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Il vise la mise en place de milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideuses.

Les politiques alimentaires et le marketing alimentaire font partie des priorités de ce collectif, ce qui rejoint le MAQ dans son plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile. Le MAQ en est devenu membre en octobre 2023, peu après son lancement.

Confédération des Organismes FAmiliaux du Québec (COFAQ)

Nouvelle adhésion

La COFAQ regroupe, soutient et représente ses organismes membres pour promouvoir et défendre les intérêts des familles québécoises. Sa vision est d'être un interlocuteur incontournable rassemblant organismes et partenaires autour d'enjeux stratégiques familiaux.

L'adhésion du MAQ à la COFAQ en février 2024 renforce mutuellement les deux organisations. La mission du MAQ s'aligne parfaitement avec l'engagement de la COFAQ envers les familles. L'expertise du MAQ dans les environnements favorables à l'allaitement enrichit significativement les discussions autour de la périnatalité de la COFAQ. Une représentante du MAQ a assisté à leur assemblée générale.

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

Nouvelle adhésion

La FFQ est une organisation féministe autonome qui travaille à la transformation des rapports sociaux de sexe et à l'élimination des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie de toutes les femmes.

Afin de consolider ses liens avec les différents organismes et regroupements féministes du Québec, le MAQ est devenu membre de la FFQ en février 2024.

Le MAQ a participé à leur assemblée politique du mois de février 2024. Appuyé par le RNR, le MAQ y a présenté une proposition portant sur la commercialisation du lait humain et a animé une discussion sur le sujet. La résolution demande à la FFQ de se pencher sur la question de la commercialisation du lait humain, qu'elle s'instruise sur le sujet des environnements favorables à l'allaitement et qu'elle reste à l'affut des enjeux entourant l'allaitement.

Groupe des 13

Adhésion en cours au 30 juin

Le Groupe des 13 est une coalition de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes dans des domaines variés.

Le droit des femmes d'allaiter étant peu reconnu, une demande d'adhésion a été déposée au Groupe des 13. La candidature du MAQ sera soumise à leur assemblée à l'automne 2024.

Institut national de portage des enfants (INPE)

L'INPE promeut les pratiques de proximité postnatales en tant qu'outils de prévention et d'intervention précoce pour favoriser le développement du plein potentiel des tout-petits ainsi que le bien-être des jeunes familles.

La proximité de la mère et de son enfant est une condition indispensable pour allaiter, surtout dans les premiers mois. À ce titre, les habitudes de vie telles que le portage ou le cododo sont favorables à l'allaitement. Les liens sont si évidents que l'INPE et le MAQ sont membres croisés depuis mars 2021.

Au cours de l'exercice, le MAQ a eu plusieurs échanges avec des administratrices de l'INPE afin de les soutenir dans leur développement et la recherche de financement.

International Baby Food Action Network (IBFAN)

IBFAN œuvre à l'échelle mondiale pour étendre son influence en établissant des alliances, en protégeant les familles contre la désinformation de l'industrie de l'alimentation pour bébés, en plaidant auprès des gouvernements pour la responsabilité des industries, et en fournissant un soutien technique, des formations et des renforcements de compétences.

Dans le cadre de ses travaux liés à la protection de l'alimentation infantile, le MAQ est devenu membre d'IBFAN North America en 2023.

Ligue des droits et liberté (LDL)

La LDL est un organisme qui vise à faire connaitre, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'Homme.

Dans sa position féministe, le MAQ affirme que les femmes ne devraient jamais être isolées ou brimées dans leur droit à une pleine participation sociétale du fait qu'elles allaitent. Le MAQ est membre de la LDL depuis 2021.

Le MAQ a signé la déclaration contre le PL 57 qui est un recul pour les droits et libertés. Cette déclaration est portée par la LDL, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) et le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD).

Mon OSBL n'est pas un lobby

Depuis plusieurs années, des centaines d'organisations déploient des énergies considérables pour s'opposer à l'assujettissement de tous les organismes sans but lucratif (OSBL) à la Loi sur le lobbyisme et se sont regroupées dans une coalition, dont le MAQ fait partie depuis 2016.

Les intérêts du MAQ dans ce dossier sont multiples. D'une part, le MAQ ne veut pas que son travail de plaidoyer envers les élues soit entravé par la loi sur le lobbyisme et veut également que ses membres issus du communautaire puissent aussi agir librement. D'autre part, le lobbyisme de l'industrie de l'alimentation infantile nuit grandement aux efforts déployés pour protéger, soutenir et encourager l'allaitement.

Le MAQ a signé la déclaration pour contrôler la recherche de profit et garantir le droit d'association *Lobby : Halte aux dérapages*, lancée par Mon OSBL n'est pas un lobby, ATTAC Québec et Vigilance OGM (ATTAC Québec et al., 2023).

Regroupement Naissances Respectées (RNR)

Le RNR est un organisme féministe provincial d'action communautaire autonome qui agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale.

Le RNR est l'un des membres fondateurs du MAQ et en est membre depuis sa création. À son tour, le MAQ en est devenu membre en 2020, car l'allaitement ne peut être dissocié de la périnatalité et parce que l'accouchement respecté facilite un bon démarrage de l'allaitement.

Le MAQ a participé au financement des autobus pour la contremanifestation Riposte pro-choix, le 1re juin 2024 à Québec, organisé par plusieurs organisations, dont le RNR. Le droit des femmes de disposer de leur corps concerne aussi l'allaitement. L'allaitement est une décision personnelle et aucune femme ne doit y être forcée.

Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)

La vision du RVP est de faire évoluer la norme sociale pour que les pères puissent exercer pleinement leur rôle de manière à favoriser un meilleur développement des enfants, un plus grand bien-être de tous les membres de la famille dans une perspective de coparentalité et d'égalité entre les femmes et les hommes.

Puisque les parents non allaitants exercent une grande influence sur la poursuite de l'allaitement et que la grande majorité d'entre eux se définissent comme pères, le MAQ est membre du RVP depuis février 2018.

Réseau d'action pour la santé durable du Québec (RASDQ)

Le RASDQ s'est donné pour mission de veiller à la santé durable de la population québécoise par des projets interdisciplinaires, des comités d'échange et des formations autour des trois volets d'action énoncés dans sa *Charte pour la santé durable du Québec.*

L'allaitement fait partie intégrante de la santé durable, autant par ses effets à long terme sur la santé des femmes et des enfants que par les effets néfastes pour la planète des produits de substitution de l'allaitement. Le RASDQ et le MAQ sont des membres croisés depuis 2023.

Réseau pour un Québec Famille (RPQF)

Le RPQF est un organisme communautaire regroupant des organismes nationaux soucieux de la situation des familles québécoises. Il vise à promouvoir et valoriser la famille, l'importance de sa contribution pour la société ainsi que le soutien à lui apporter.

Étant donné leur mission similaire à celle du MAQ, quoique sur des enjeux complémentaires, un rapprochement allait de soi. Le MAQ en est membre depuis 2023.

Marie-Michèle Patry Gobeil, coordonnatrice de projets, siège à leur conseil d'administration. Le MAQ a cosigné leur lettre ouverte pour un meilleur accès aux services publics et pour miser sur le communautaire pour une meilleure offre globale de services dans le réseau public de la santé, publiée le 13 mai 2024 dans le Journal de Montréal.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le RQ-ACA, un réseau de regroupements et d'organismes nationaux, est l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour toutes les questions ayant trait à l'action communautaire autonome.

Dès sa fondation, le MAQ a appuyé ses valeurs et sa gouvernance sur les huit critères de l'action communautaire autonome. De plus, l'ajout de ces critères dans le cadre de référence du Programme de soutien des organismes communautaires est perçu comme un défi par plusieurs membres partenaires du MAQ qui craignent de devoir élargir leurs activités pour ne pas perdre leur subvention. Le MAQ est membre du RQ-ACA depuis 2023.

Le MAQ est cosignataire de la lettre collective pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes. Une représentante du MAQ a assisté à leur assemblée générale.

Défi *« Le gouvernement doit reconnaitre une fois pour toutes le rôle des organismes d'action communautaire autonome dans le développement social et économique du Québec, en démontrant son appui de manière véritablement musclée, rigoureuse et cohérente. L'appauvrissement et l'épuisement de ce réseau sont désormais de notoriété publique. »*

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table)

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population.

Étant donné sa mission et ses membres, le MAQ est devenu membre de la Table en 2018. Le MAQ souscrit l'abonnement collectif offert par la Table à ses membres pour réduire le cout de diffusion des communiqués de presse. Le MAQ et la Fédération Nourri-Source, un membre partenaire, mettent en commun leurs listes de diffusion.

Alexandra Maltais, directrice de la vie associative, fait partie du comité « L'ACA pour les OCASSS ». L'autonomie dans la prise de décision et dans son fonctionnement et un enjeu important pour le MAQ. De plus, il peut être amené à accompagner ses membres qui sont des organismes communautaires dans la démonstration que leurs activités s'inscrivent dans l'action communautaire autonome, en particulier pour l'aspect de la transformation sociale. Une représentante du MAQ a assisté à leur assemblée générale.

Défi *Tous les organismes membres de la Table font partie de son conseil d'administration. Par manque de temps, le MAQ n'a pas pu assister à une seule réunion cette année. Pourtant, ce type d'engagement permet une compréhension plus globale des enjeux, la découverte de nouveaux alliés et une meilleure synergie des actions.*

World Association for Breastfeeding Action (WABA)

WABA est un réseau mondial de personnes et d'organisations intéressées par la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit au niveau international, régional, national ou local.

Le MAQ est membre de WABA depuis 2011, en tant que « Organisational Affiliate » (organisation affiliée) ce qui lui permet, entre autres, de participer aux nominations régionales du comité directeur.

3.3.2 Concertation en allaitement et en périnatalité

#engagement-dans-la-communauté #approche-globale
#esprit-de-collaboration

Comités régionaux en allaitement maternel

Étant donné qu'il n'existe aucune concertation provinciale en allaitement regroupant des représentantes des ministères et des organismes communautaires, le MAQ tente de participer à tous les comités régionaux en allaitement. Ce type de concertation permet de mieux comprendre les réalités terrain en plus de sensibiliser les autres participantes à l'importance des environnements favorables à l'allaitement.

Certaines des représentantes du MAQ siègent aussi au comité régional pour leur organisme ; cela ne s'ajoute donc pas à leur charge de travail. Y représenter officiellement le MAQ leur permet d'y annoncer les nouvelles concernant le MAQ et de faire suivre au MAQ les initiatives régionales. Les comités qui acceptent le MAQ parmi leurs membres démontrent ainsi l'intérêt accordé aux environnements favorables à l'allaitement.

Comité et région	Depuis	Représentante du MAQ
Comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM)	2017	Marie-Michèle Patry Gobeil, coordonnatrice de projets
Communauté de pratique en allaitement de la Capitale-Nationale	2018	Juliette Le Roy, administratrice du MAQ, également représentante du COCOGREN
Comité régional en allaitement maternel du Saguenay–Lac-Saint-Jean	2019	Alexandra Maltais, directrice de la vie associative
Comité régional IAB des Laurentides	2019	Alexandra Maltais, directrice de la vie associative
Comité régional en allaitement de Lanaudière	2022	Anaëlle Dubuc, coordonnatrice de développement
Comité régional en allaitement maternel du Bas-Saint-Laurent	2023	Alexandra Maltais, directrice de la vie associative
Nouvelle représentation Comité tactique de coordination régionale en allaitement (Estrie)	2023	Karine Veilleux, coordonnatrice de projets
Nouvelle représentation Comité régional des organismes en allaitement de Chaudière-Appalaches	2023	Alexandra Maltais, directrice de la vie associative

Défi *Le manque de concertation nationale et locale (dans la majorité des régions du Québec) est régulièrement dénoncé, tant par les ressources communautaires que par des répondantes régionales en allaitement. Pour soutenir adéquatement les femmes qui allaitent, les actions doivent être arrimées entre elles et harmonisées au niveau local et au niveau provincial.*

Groupe allaitement France et Québec

Ce groupe informel est composé de Françaises et de Québécoises œuvrant pour l'implantation de l'Initiative Hôpital ami des bébés ou d'autres dossiers liés aux environnements favorables à l'allaitement. Le MAQ y est officiellement représenté par Raphaëlle Petitjean, directrice générale. D'autres membres du MAQ y participent également, avec plusieurs chapeaux. Ce groupe permet l'échange de connaissances, de stratégies, d'outils et de rapports. Le MAQ y a présenté son rapport sur le Congrès mondial sur la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de juin 2023 (SafelyFed Canada et al., 2023).

Information pour l'allaitement (France)

IPA est une association française pour la promotion de l'allaitement maternel auprès des professionnelles de la santé. Après des années à se suivre et à relayer outils et articles, une première rencontre officielle a eu lieu entre les deux organisations afin de créer des liens plus structurés et encourager la collaboration.

3.3.3 Autres collaborations et appuis du MAQ

`#contribution-de-la-communauté` `#engagement-dans-la-communauté` `#esprit-de-collaboration`

- **Association des bibliothèques publiques du Québec :** L'affiche du MAQ pour l'allaitement dans l'espace public a été promue auprès de leurs membres, ce qui a mené à plusieurs commandes de l'affiche.
- **Observatoire des tout-petits :** Le MAQ a transmis un rapport détaillé de son analyse du Plan d'action en périnatalité et petite-enfance (PAPPE) (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2024b) dans le cadre d'un article sur leur site web (Couillard, 2024).
- **MAM autour de la maternité**, une membre partenaire du MAQ : À sa demande, le MAQ a cosigné une lettre d'appui pour un congé parental pour les élues municipales.
- **Observatoire de l'ACA** : Le MAQ a été présent lors de l'assemblée d'incorporation de l'organisme pour démontrer son soutien.
- **SafelyFed Canada et Stéphanie George, IBCLC** : Publication d'un rapport commun sur le Congrès mondial sur la mise en œuvre du Code, organisé par l'Organisation mondiale de la santé à Genève (Suisse) en juin 2023.
- **SafelyFed et Noemi Weis** : Organisation de la projection du documentaire suivi d'un panel de discussion puis d'un atelier.
- **DESS en allaitement de l'UQTR** : Une travailleuse du MAQ a assisté à une séance de réflexion en groupe sur le développement de projet en allaitement.

3.4 Influence et plaidoyer

De nombreuses activités réalisées dans le cadre des projets contribuent à influencer certains publics, que ce soit sous la forme de plaidoyer ou d'outils. Afin de ne pas alourdir ce rapport, ces activités sont détaillées dans la section des volets concernés.

3.4.1 Nouvelles prises de position

#engagement-dans-la-communauté #autonomie #transformation-sociale #approche-globale #bienveillance #féminisme #créativité

Appui de la pratique sage-femme

La pratique sage-femme favorise un bon démarrage de l'allaitement. D'ailleurs, toutes les maisons de naissance du Québec ont la certification Initiative des amis des bébés (IAB). Par résolution, le conseil d'administration a affirmé son soutien aux sage-femmes pour conserver les conseils de sage-femmes dans les maisons de naissance tels qu'ils fonctionnent actuellement. Cette résolution permet à l'équipe de participer à des actions en ce sens.

3.4.2 Présence dans les médias

#contribution-de-la-communauté #esprit-de-collaboration #rigueur

Même s'ils ne donnent pas lieu à des entrevues, les communiqués peuvent être partiellement repris dans des nouvelles où le MAQ n'est pas systématiquement mentionné. Il est alors difficile d'en mesurer les retombées.

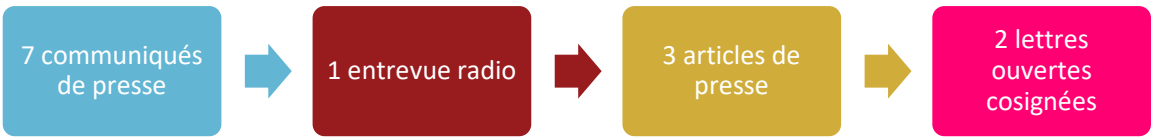

Défi *L'allaitement est perçu comme un geste personnel et non comme un enjeu de société. Attirer l'attention des médias sur ce sujet est un véritable défi. C'est dommageable pour les femmes, car les médias ont un rôle à jouer pour éviter l'invisibilisation des femmes qui posent ce geste. L'absence de l'allaitement dans l'espace public, dont les médias font partie, laisse toute la place aux produits de remplacement, ce qui contribue à banaliser leur utilisation.*

{Crédit : Ground Picture | Shutterstock}

3.4.3 Évènements

#engagement-dans-la-communauté *#transformation-sociale* *#approche-globale*

Représentation

- Lors d'un évènement organisé par SafelyFed Canada à Ottawa pour les députées fédérales, Raphaëlle Petitjean, directrice générale, était présente sur le panel qui a suivi la projection du documentaire MILK (Weis, 2015).
- Karine Veilleux, coordonnatrice de projets, a présenté les travaux du MAQ entourant la protection de l'alimentation infantile au cours *Pratique professionnelle interdisciplinaire et étude de cas complexes*, du DESS en allaitement de l'UQTR.

MAQ'conférences : Regards sur l'allaitement, un environnement à la fois

Une **MAQ'conférence** est une présentation d'une heure suivie d'une période de questions de trente minutes sur un sujet connexe aux environnements favorables à l'allaitement. Lorsque les conférencières y consentent, les conférences sont offertes en rediffusion pour une durée limitée. Les membres individuelles et toutes les personnes affiliées à une membre partenaire du MAQ y ont accès gratuitement. Les autres personnes doivent acquitter un tarif de 12 $ par conférence. Bien que ne donnant droit à aucun crédit de formation, le MAQ distribue un certificat de participation à toutes les personnes présentes au direct. Au cours de l'exercice, une conférence a été offerte en direct et en rediffusion.

L'utilisation du témoignage d'une influenceuse par l'industrie des préparations pour nourrissons : une stratégie pour contourner le Code et les résolutions subséquentes

51 inscriptions

Tours d'horizon

Comparativement aux MAQ'conférences qui ont un objectif de formation, les Tours d'horizon visent à transmettre une information générale à un public plus large. L'objectif est de faire intervenir un minimum de trois personnes détenant des profils distincts sur un enjeu lié aux environnements favorables à l'allaitement. Ces conférences gratuites sont diffusées par Zoom, généralement en direct sur Facebook, puis accessible sur la plateforme YouTube. Le nombre de visionnements total est alors difficile à estimer.

Les trois Tours d'horizon de l'exercice ont été organisés dans le cadre du cadre du P*lan d'action intergouvernemental 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025* (PGPS) (Gouvernement du Québec, 2022).

3 intervenantes :

Annick Vallières
Corinne Vachon Croteau
Marie-Ève Desroches

4 intervenantes :

Isabelle Michaud-Létourneau
Jacqueline Wassef
Karine Bélanger
Raphaëlle Petitjean

3 intervenantes :

Isabelle Piquand
Mardoché Mertilus
Sophie Morel

Évènement en personne

Le MAQ a été sollicité par SafelyFed Canada pour la projection au Québec du documentaire MILK (Weis, 2015), qui offre un regard artistique et intime sur la politique de la naissance et de l'alimentation des nourrissons à travers le monde, tout en abordant les liens étroits entre ces enjeux et les défis posés par les situations d'urgence et les changements climatiques.

Le MAQ a fait le pari d'organiser un évènement uniquement en personne qui a réuni 38 personnes. La réalisatrice **Noemi Weis** était sur le panel qui a suivi, accompagnée de **Sophie Morel**, IBCLC et directrice générale de Nourri-Source Montréal et **Jérôme Leclerc**, infirmier et chargé de projets au CIUSSS de l'Est-de-l 'Île-de-Montréal. Après un diner réseautage, **Michelle Pensa Branco**, IBCLC et cofondatrice de SafelyFed Canada, a animé un atelier sur la protection de l'alimentation infantile durant les situations d'urgence.

SafelyFed Canada a assumé les couts pour les droits du film et le déplacement de la réalisatrice et de ses représentantes tandis que le MAQ a pris en charge la promotion et l'organisation de l'évènement, incluant les frais.

3.4.4 Cocréation d'un atelier sur les environnements favorables à l'allaitement

	Présentiel	Webinaire
Atelier	2 à 3 h	
Conférence	1 à 2 h	

L'obtention d'un financement dans le cadre du *Programme national de santé publique* (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015) a permis de relancer le projet de cocréation d'un atelier pouvant être animé par différentes personnes. La conférence du MAQ a été retravaillée afin de la rendre plus fluide et d'y ajouter des activités en sous-groupe. Les discussions se font en sous-groupe dans la version atelier. La présentation est malléable et permet de s'adapter aux besoins. La partie sur les actions possibles se décline en six options, selon le public cible. Un cahier de participation permettra à toutes les participantes de réinvestir les apprentissages sur l'environnement de leur choix. Les participantes recevront un document PDF plus complet que le diaporama et comprenant toutes les références et ressources citées.

3.4.5 Relations avec les ministères et organismes gouvernementaux

#engagement-dans-la-communauté #approche-globale #bienveillance #esprit-de-collaboration

Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)

Le MAQ est un partenaire officiel du MSSS dans le cadre du *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé 2015-2025* (Gouvernement du Québec, 2022). Il soutient le ministère de la Santé et des Services sociaux pour la coordination du **comité d'orientation** auquel participent aussi des intervenantes du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur. Ce comité intersectoriel permet de cibler les enjeux pertinents et de choisir des orientations cohérentes entre les différents projets, dans le respect de la mission des différentes organisations représentées. C'est aussi ce comité qui sélectionne les projets financés dans le cadre de l'appel de projets.

Politique gouvernementale de prévention en santé
UN PROJET D'ENVERGURE POUR AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Santé et Services sociaux Québec

- Des contacts réguliers par courriel, téléphone et visioconférence sont maintenus avec **Nathan Lévesque**, répondant ministériel en allaitement.
- Pour coordonner les différents projets financés dans le cadre de la PGPS ou du *Programme national de santé publique* (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015), des contacts réguliers ont eu lieu avec **Marie-Pierre Harvey**, conseillère en prévention et promotion de la santé en périnatalité et petite enfance. Ces rencontres permettent de discuter de l'évolution des projets et de s'assurer de l'adhésion du MSSS aux orientations choisies. Ces rencontres sont enrichissantes puisqu'elles permettent de croiser les regards sur différents enjeux.
- Le MAQ a participé aux consultations dans le cadre de l'élaboration du **4e *Plan d'action en santé et bien-être des femmes*** **(PASBEF)** en participant à la préconsultation puis aux groupes de discussion.
- Le MAQ a été invité par le Dr Horacio Arruda, sous-ministre adjoint, à participer à l'élaboration du prochain ***Programme national de santé publique*** **(PNSP)**. Toutefois, les travaux ne semblent pas avoir commencé.

Ministère de l'Enseignement supérieur

Enseignement supérieur Québec

Des contacts ont eu lieu avec la direction de la formation technique de la Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail du ministère de l'Enseignement supérieur en vue de l'élaboration du nouveau devis ministériel pour la formation collégiale technique en soins infirmiers.

Santé Canada

- Dans le cadre des travaux sur la modernisation des **titres 24 et 25 du Règlement sur les aliments et drogues** (RAD) (Santé Canada, 2023), le MAQ a déposé de nombreux commentaires.
- Le MAQ a également déposé un mémoire dans le cadre d'une consultation sur la mise à jour des **Règlements sur les jouets**.

Défi *« L'allaitement maternel est l'un des investissements les plus efficaces et les plus rentables qu'un pays puisse faire en faveur de la santé de ses plus jeunes habitants et de la santé future de son économie et de sa société », selon le directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake (2017). Cependant, il est très difficile de convaincre les gouvernements qu'ils ont la responsabilité de rendre les environnements favorables à l'allaitement. Pourtant, certaines mesures simples et peu couteuses sont efficaces pour augmenter les taux d'allaitement tout en réduisant la pression subie par les femmes.*

3.5 Synergie entre les ressources communautaires en allaitement

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté #vie-associative #transformation-sociale #approche-globale #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration #créativité

3.5.1 Définition de ressource communautaire en allaitement (RCA)

Définition adoptée par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2021

Une **ressource communautaire en allaitement (RCA)** offre au moins un service gratuit en allaitement et respecte les critères suivants :

- être une organisation à but non lucratif, incorporée ou non ;
- être enraciné dans la communauté ;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches axées sur les environnements favorables à l'allaitement ;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations ;
- entretenir une vie associative et démocratique en favorisant la concertation entre les membres et la prise de décisions par des bénévoles ;
- être dirigé indépendamment du réseau public par un conseil d'administration ou par un groupe de bénévoles.

3.5.2 Contexte

Le seul portrait des groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement existant date de 2007 et il est incomplet, puisqu'il n'incluait pas les centres de ressources périnatales et les maisons des familles qui n'offraient pas de service d'entraide à l'allaitement. Pourtant, le soutien à l'allaitement par des initiatives communautaires est un élément clé des environnements favorables à l'allaitement.

Bien que la plupart des RCA soient très indépendantes les unes des autres, elles ont montré un grand intérêt à créer une synergie autour de différents enjeux liés à l'allaitement. Par exemple, de nombreuses RCA vont plus facilement utiliser des outils au logo du MAQ que ceux à l'image d'une autre RCA. De plus, le MAQ est largement reconnu comme un organisme central et neutre, et comme leur porte-parole auprès du gouvernement.

Afin de jouer pleinement un rôle de regroupement des RCA, c'est-à-dire de porter les revendications collectives auprès du gouvernement et de servir de pont entre elles, le MAQ s'est fixé comme objectifs de les identifier, de comprendre leurs réalités et de créer des liens, en plus de leur offrir un espace de concertation.

Dofi *Parmi les membres partenaires du MAQ, 87 % sont des RCA. Toutefois, de nombreuses RCA ne sont pas membres du MAQ. Il n'existe aucune autre concertation provinciale en allaitement et le MAQ déploie des efforts continus pour joindre le plus grand nombre possible de ces ressources. Les activités organisées par le MAQ pour les RCA, par exemple les rencontres provinciales, sont ouvertes à tous les groupes et organismes concernés, membres ou non du MAQ.*

Plusieurs financements ont été obtenus pour l'un ou l'autre des projets visant à faciliter l'accès aux services offerts par les RCA :

- Le **ministère de la Santé et des Services sociaux**, dans le cadre du *Programme national de santé publique 2015-2025* (ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015) ;
- La ministre de la Famille, la ministre du Tourisme, la ministre aux Affaires municipales et la ministre responsable du Secrétariat à la condition féminine ont contribué à même leur **marge discrétionnaire** à la promotion et aux lancements du site web et de l'application.

3.5.3 Avancées

Rencontres provinciales pour les RCA

Permettre aux RCA de se rencontrer — même virtuellement — crée une synergie et encourage le partage de trucs, d'astuces et de pratiques inspirantes. C'est une excellente façon de renforcer leurs capacités, ce qui contribue à bonifier les services offerts à travers la province. Le format virtuel favorise la participation de toutes les régions, mais il oblige à limiter le temps de réunion et il est moins favorable au réseautage. Après la réunion, un diner-partage virtuel permet de prolonger les échanges de manière informelle. C'est un moment très apprécié puisqu'il donne le temps aux représentantes des RCA d'apprendre à se connaitre et à découvrir d'autres organismes, et ce, sans être limitées par le temps ou par un ordre du jour.

La rencontre annuelle a eu lieu le 27 mars 2024 sous le thème de l'inclusion du coparent dans le soutien de l'allaitement. Elle a réuni 38 personnes provenant de 27 RCA. Le partage d'idées et des défis rencontrés a été source d'inspiration et a permis d'imaginer de nouvelles activités pour de prochaines rencontres.

Collaboration entre les RCA

L'esprit de collaboration est une des valeurs du MAQ qui encourage le partage. Donnant l'exemple, le MAQ a notamment partagé ses documents et politiques pour la gestion des ressources humaines qui ont été mises à jour au cours de l'exercice. Plusieurs RCA ont aussi pris l'initiative de partager des documents pertinents.

Défi *Certaines RCA existent depuis des dizaines d'années, certaines préfèrent rester informelles, d'autres sont très récentes. Certaines ont pour mission principale l'entraide à l'allaitement, d'autres sont des Centres de ressources périnatales ou des maisons de la famille. D'autres sont les trois à la fois. Joindre, créer et maintenir un lien avec elles et entre elles s'avèrent un défi d'envergure.*

Sondage auprès de la clientèle potentielle

Un sondage réalisé par la firme Léger Marketing a permis de collecter des données en novembre 2023 auprès de 700 Québécoises âgées de 18 ans et plus, ayant au moins un enfant âgé entre deux mois et cinq ans et pouvant s'exprimer en français. Pour pouvoir répondre au sondage en entier, ces mères devaient aussi avoir allaité ou tenté d'allaiter ou pratiquer le tire-allaitement. Les répondantes sont donc au nombre de 586. Le comité RCA a contribué à la révision de l'analyse par Léger marketing. Le rapport est disponible sur demande (Mouvement allaitement du Québec & Léger Marketing inc., 2023).

Portrait des RCA et de leur clientèle potentielle

Le MAQ s'est donné pour mandat de brosser un portrait détaillé des RCA du Québec. Un questionnaire a été créé pour mettre en lumière leurs particularités et leurs points communs. Sa diffusion a été faite à travers la liste des RCA connues du MAQ, par les répondantes régionales en allaitement, et par le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ). Pour éviter d'interpeler les mêmes personnes plusieurs fois, les questions relatives au portrait des RCA, celles pour le répertoire des services en allaitement et celles sur les Routes du lait ont été rassemblées dans un seul et unique questionnaire.

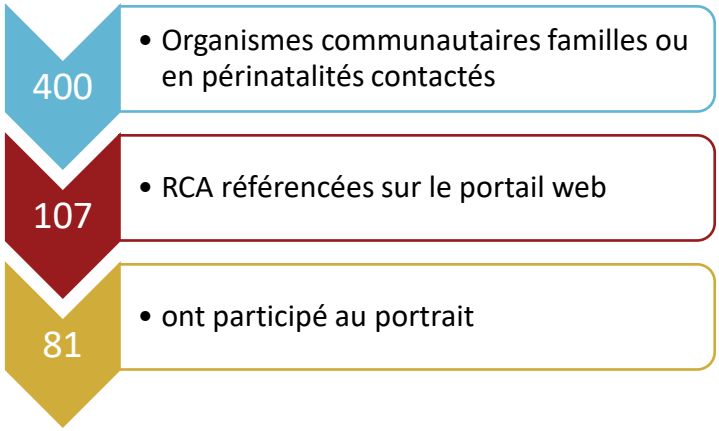

Les données les plus significatives du sondage auprès de la clientèle potentielle des RCA et les données recueillies auprès des RCA ont été combinées en un seul rapport mettant en relation les besoins et l'offre de service. Ce rapport comprend également des visuels de plaidoyer qui peuvent être utilisés par les RCA. La mise en page est en cours au 30 juin 2024.

Portail des RCA

Pour faciliter l'accès aux RCA, que ce soit par une utilisatrice potentielle ou une intervenante qui souhaite y diriger une famille, un site web leur est dédié. Le 30 juin, après plusieurs difficultés techniques, le site a pu être mis en ligne avec 107 ressources, soit l'ensemble des RCA connues du MAQ. Il permet d'effectuer une recherche par région, par code postal et par type de service.

ressources-allaitement.org

Application mobile pour les Routes du lait

Pour faciliter la mobilité des femmes allaitantes sur un territoire donné, une vingtaine d'initiatives sont gérées par des RCA locales ou régionales, sous divers nom et critères. Il est difficile pour une famille en déplacement de trouver aisément s'il y a une Route du lait là où elle se rend, car les accès sont variés : pages Facebook, cartes Google, listes sur un site web, etc. L'objectif du MAQ est d'offrir une application qui présente tous les établissements inscrits à l'une ou l'autre de ces initiatives, tout en respectant leur unicité et sans empiéter sur l'autonomie de la RCA qui la gère. Des tâches automatisées, telles que l'envoi de courriels automatisés pour la mise à jour ou l'affichage des heures d'ouverture selon Google, faciliteront la tâche de chaque responsable d'une Route du lait.

Toutes les initiatives existantes ont adhéré à l'application, à l'exception de celle de Nourri-Source Montréal, pour qui un mécanisme est prévu pour rediriger les utilisatrices vers leur site. De plus, l'ajout d'établissements sur un territoire sans Route de lait existante sera possible. Idéalement, la responsabilité sera transmise à la RCA du territoire. À défaut, le MAQ assurera les suivis nécessaires. Une application mobile avait été développée pour la Route du lait du Saguenay–Lac-Saint-Jean et devait servir de point de départ pour l'application du MAQ, mais cela n'a pas été possible à cause de l'évolution de la cybersécurité. Au 30 juin, la mise en ligne est en cours.

3.6 Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile

#approche-globale #transformation-sociale #contribution-de-la-communauté #vie-associative #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration #rigueur #créativité

3.6.1 Contexte

Le « Code »

Le Canada est signataire du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code), adopté en 1981 par 118 pays et tenu à jour par des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé. Son but est de protéger l'allaitement tout en assurant une utilisation correcte des préparations commerciales pour nourrissons (PCN) et des produits connexes lorsque c'est nécessaire. L'objectif n'est pas de restreindre l'accès aux produits de remplacement de l'allaitement, mais plutôt de veiller à ce qu'ils ne soient pas distribués par des méthodes susceptibles de nuire à l'allaitement. Il s'agit d'encadrer le marketing des produits visés et de réduire les risques liés à leur utilisation. De fait, le Code protège tous les enfants, peu importe leur situation concernant leur alimentation.

Le Canada fait partie des trois seuls pays qui sont considérés comme n'ayant aucune législation encadrant l'application du Code, avec le Japon et les États-Unis (World Health Organization et al., 2024). Et force est de constater que l'autorégulation ne fonctionne pas.

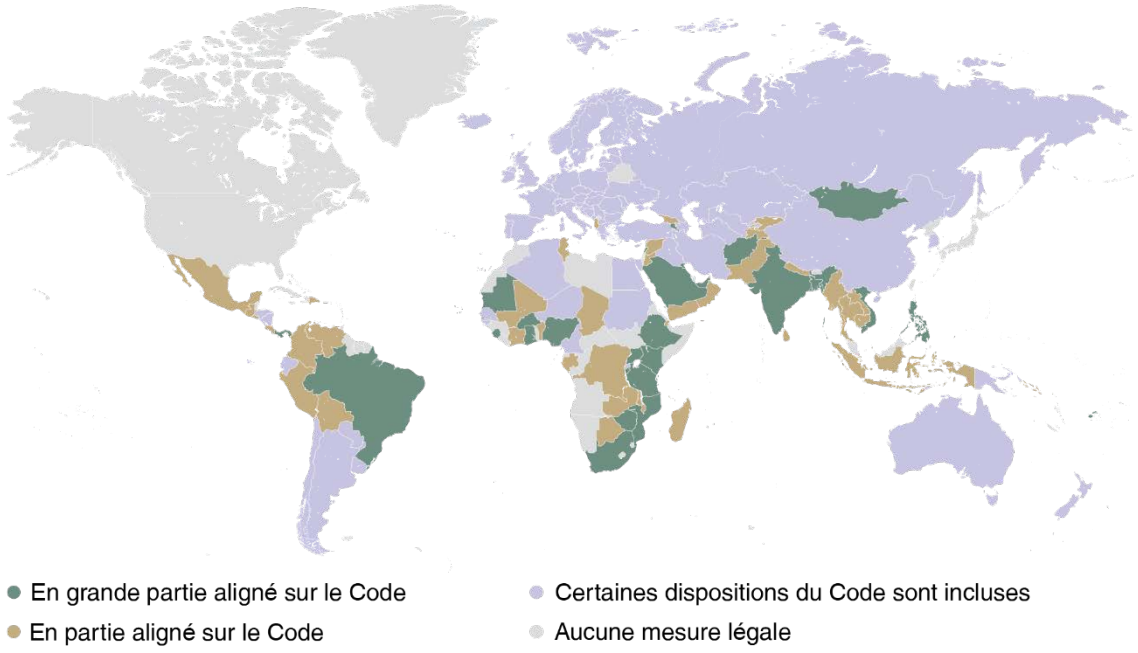

Marketing of breast-milk substitutes: national implementation of the international code, status report (World Health Organization et al., 2024)

Un projet financé par la Fondation Lucie et André Chagnon

Le MAQ reçoit un appui financier de la Fondation Lucie et André Chagnon selon une entente triennale. L'objectif du projet est d'interpeler les gouvernements concernés afin que les articles du Code soient enchâssés dans des lois, et que leur application soit surveillée suivant les directives de l'OMS.

Dofi *La grande majorité de la population n'a pas conscience de l'impact profond que le marketing des PCN a sur les normes sociales et les choix concernant l'alimentation infantile. Il contribue à la banalisation de l'alimentation artificielle des nourrissons, ce qui limite l'impact des mesures prises pour protéger, soutenir et encourager l'allaitement. Ce marketing omniprésent, et trop souvent non éthique, met une pression supplémentaire sur les femmes. Comment sensibiliser les élues en faveur d'une règlementation stricte et efficace des produits visés par le Code ?*

3.6.2 Groupe stratégique pour la protection de l'alimentation infantile (GS-PAI)

Considérant la portée du projet et le besoin d'obtenir une expertise complémentaire, le **Groupe stratégique pour la protection de l'alimentation infantile (GS-PAI)** a été créé en septembre 2022. Le GS-PAI, indépendant et soutenu par le MAQ, permet de mobiliser des actrices de différents domaines, par exemple le marketing responsable ou le droit. L'apport du GS-PAI est déterminant dans le choix des stratégies de plaidoyer ; c'est pourquoi il est inclus dans ce rapport.

Son mandat est de :

- Soutenir le MAQ dans le choix des stratégies et des moyens mis en œuvre pour la protection de l'alimentation infantile ;
- Identifier et mobiliser les actrices clés disposant de leviers stratégiques pour renforcer la protection de l'alimentation infantile.

3.6.3 Avancées

Série de feuillets sur l'application du Code à un milieu particulier

Le MAQ poursuit sa série d'outils ***Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer***. Durant l'exercice, deux nouveaux feuillets ont été créés : l'un sur les professions en santé, diffusé en janvier 2024, et l'autre sur le journalisme, en cours de révision au 30 juin. Au total, la série comprendra douze feuillets, chacun visant un public précis.

Rapport d'enquête

Un document visant à offrir un portrait général des stratégies de marketing de l'industrie a été ébauché. Il visait à présenter des exemples précis, à expliciter le contexte, les tactiques marketing utilisées et les articles du Code bafoués, ainsi qu'à dénoncer les conséquences sur l'allaitement. Cependant, en raison de sa taille devenue trop importante qui aurait limité sa portée, l'orientation a été modifiée. Afin d'en tirer le maximum, les exemples seront diffusés sous forme de courtes publications plutôt qu'en publication intégrale. Ces publications mettront en lumière les nombreuses stratégies de marketing déployées au Québec par l'industrie de l'alimentation infantile et leurs conséquences.

Vue d'ensemble sur l'effet protecteur de l'allaitement

Le MAQ avait pour ambition de rédiger une revue de littérature sur l'importance de l'allaitement pour la santé des femmes et pour la santé et le développement des enfants. À cet effet, 109 documents scientifiques ont été sélectionnés. Au cours du processus de révision, il est apparu que le MAQ n'avait pas les moyens de le réaliser avec la rigueur scientifique nécessaire pour ce type de recherche. D'autre part, au cours de la rédaction, une importante revue de littérature a été publiée (Meek & Noble, 2022). Cependant, le MAQ a besoin d'un document récapitulatif sur ce sujet, en français, et qui soit accessible à un public plus large que celui d'un article scientifique. Le conseil d'administration a alors décidé de faire évoluer ce document vers une publication plus générale qualifiée de « vue d'ensemble ». Deux documents distincts ont été publiés :

- ***L'effet protecteur de l'allaitement sur la santé des femmes et le développement optimal des tout-petits : une vue d'ensemble*** (Mouvement allaitement du Québec, 2024b) qui résume les connaissances à ce jour sur l'effet de l'alimentation infantile sur 28 champs de la santé des femmes ou de la santé et du développement des enfants.
- Une **synthèse graphique** a également été créée avec Dorothée de Collasson, facilitatrice graphique et traductrice visuelle, afin de présenter les informations de manière concise, en ne présentant que les aspects qui sont bien établis scientifiquement (Mouvement allaitement du Québec, 2024a).

Mise à jour des Règlements sur les jouets

Dans le cadre d'une consultation sur la mise à jour des **Règlements sur les jouets**, le MAQ a déposé un mémoire qui recommande notamment de contrer la banalisation des jouets tels que les biberons et les suces qui contribuent à normaliser, voire idéaliser, l'alimentation artificielle des nourrissons.

Modernisation de la règlementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés

Dans son projet de modernisation des **titres 24 et 25 du Règlement sur les aliments et drogues (RAD)** (Santé Canada, 2023), Santé Canada a clairement exprimé son désir de s'aligner sur le Code, mais les recommandations présentées dans son projet sont loin d'être suffisantes. Après un appel à ses membres pour lui transmettre leurs préoccupations quant à ce projet, le MAQ a participé à la consultation en déposant un document avec de nombreux commentaires, notamment celui d'appliquer le Code dans l'ensemble de la législation canadienne.

Une lettre a été envoyée au ministre de la Santé pour demander un délai supplémentaire de 45 jours, car la période de consultation initiale n'était que de 60 jours, incluant les congés de fin d'année. Un délai additionnel de 20 jours a été annoncé peu après. Une autre lettre a été envoyée au Comité permanent de la santé pour qu'il consacre une étude sur la question de la protection de l'alimentation infantile dans le cadre de la modernisation majeure du Règlement sur les aliments et les drogues, et qu'il tienne des audiences publiques pour qu'à son tour, la société civile puisse faire valoir ses préoccupations et ses pistes de solutions sur la santé et la nutrition

des nourrissons. Parallèlement, une rencontre a été organisée avec le cabinet du chef du Bloc Québécois pour discuter de cette situation préoccupante.

Dofi *Cette modernisation de la règlementation des aliments pour nourrissons est une rare opportunité d'influencer positivement la règlementation en matière de nutrition infantile au Canada. Ce qui a bouleversé le calendrier de travail du MAQ.*

Sensibilisation aux bonnes pratiques durant les situations d'urgence

Le MAQ a participé à la tournée canadienne du film **documentaire MILK** (Weis, 2015) menée par SafelyFed Canada et la réalisatrice, Noemi Weis, en organisant un évènement en personne à Montréal pour la projection du film, suivi d'un panel de discussion puis d'un atelier. Ce documentaire dénonce les pratiques de l'industrie des PCN lors des situations d'urgence et leur conséquence sur la santé des enfants. L'atelier a permis de sensibiliser les participantes aux pratiques qui protègent l'alimentation infantile lors des situations d'urgence.

Groupe de travail canadien sur le Code

En juin 2023, une délégation du MAQ avait participé au Congrès mondial sur la mise en œuvre du Code organisé par l'Organisation mondiale de la Santé. Suite à ce congrès, des organisations et des individus ont identifié le besoin de se regrouper pour former un groupe de travail pancanadien abordant les enjeux reliés au Code. L'année en cours a permis de rédiger un cadre de référence et d'aborder les questions de fonctionnement de ce groupe de travail. Des actions conjointes ont été menées relativement à la modernisation des titres 24 et 25 du Règlement sur les aliments et les drogues. Une feuille de route est aussi en cours d'élaboration.

Interventions auprès d'organisations

Le MAQ reçoit régulièrement des alertes de la communauté concernant des pratiques contraires au Code. Au besoin, le cas est discuté avec le comité Code pour déterminer la conduite à tenir. Si les chances de succès sont raisonnables et si l'infraction est commise par une organisation à rayonnement provincial, le MAQ la contacte. Si le problème est à un niveau local, l'information est transmise à la ressource communautaire en allaitement (RCA) du territoire concerné qui décide alors si elle souhaite intervenir, avec le soutien du MAQ au besoin.

Dofi *Le MAQ reçoit régulièrement des signalements concernant des pratiques contraires au Code. Cependant, en raison de ressources limitées, il n'est pas toujours possible de répondre efficacement à chaque signalement. Pourtant, cette sensibilisation une personne à la fois est souvent très efficace pour déconstruire les idées reçues et les normes socioculturelles.*

Rédaction d'un plaidoyer

Cette étape fait partie des premiers éléments de la planification de la campagne de plaidoyer, qui vise à sensibiliser les décideurs et le public à l'importance cruciale de ces enjeux pour la santé publique. De nombreuses discussions ont eu lieu pour déterminer la forme et le contenu pour que ce plaidoyer soit rassembleur, percutant et convaincant. Il met en lumière les impacts négatifs du marketing des produits visés par le Code, soulignant l'urgence d'adopter des mesures législatives strictes pour contrer ces pratiques. Il appelle le gouvernement canadien à légiférer sur le Code pour protéger les familles contre l'influence du marketing de l'industrie. Le plaidoyer a été rédigé et mis en page (Mouvement allaitement du Québec, 2024c).

Plan de campagne et de communication

Déployer une stratégie de mobilisation qui s'étendra sur plusieurs années n'est pas une mince affaire, ce pour quoi l'équipe du MAQ, en partenariat avec la Boite de Comm, a élaboré un plan de campagne et un plan de communication pour soutenir leurs actions. Le plan de campagne avait pour objectif, entre autres, de dresser un portrait du contexte, de la problématique, des actions à poser et du public cible pour les années à venir. Le plan de communication, plus détaillé, est un document stratégique qui guidera durant la prochaine année les communications du MAQ entourant un enjeu particulier : l'implémentation du Code.

Alliance pour la protection de nourrissons

Pour renforcer les stratégies, une alliance a été créée pour accroitre la capacité collective à sensibiliser, mobiliser et influencer des acteurs clés sur la question cruciale de l'implémentation du Code. Cette alliance, qui sera activement soutenue par le MAQ, se consacrera à défendre la protection de l'alimentation infantile dans un contexte de santé et de développement optimal des nourrissons et des jeunes enfants.

Logo de l'alliance

Un logo a été créé pour l'Alliance pour la protection des nourrissons ainsi qu'une identité visuelle avec l'agence de publicité Upperkut. Le logo, à la fois moderne et évocateur, symbolise l'engagement envers la protection de l'alimentation infantile et servira de marque emblématique pour toutes les initiatives et communications futures pour la protection de l'alimentation infantile.

Site web de l'alliance

Le développement d'un site web propre à l'Alliance pour la protection des nourrissons a été amorcé avec la firme PF Communication. Il sera un outil clé pour la campagne de plaidoyer qui débutera à la mi-octobre 2024. Il servira de plateforme centrale pour diffuser les messages, informer le public et mobiliser les soutiens autour de la cause. Au 30 juin, il est encore en phase de conception.

3.7 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

#vie-associative #transformation-sociale #approche-globale #bienveillance #féminisme #esprit-de-collaboration #rigueur

3.7.1 Contexte

Parmi leurs principaux besoins en matière de soutien en allaitement, les mères québécoises soulignent l'importance d'uniformiser l'information transmise par les différentes professionnelles de la santé rencontrées au lieu de naissance, et d'assurer que celles qui suivent les femmes pendant la grossesse, surtout les primipares, les préparent mieux à faire face aux défis possibles en lien avec l'allaitement. Les mères québécoises ont aussi recommandé que les connaissances et les compétences des professionnelles de la santé soient améliorées (Haieck & Semenic, 2016).

Le rôle du MAQ n'est pas d'élaborer les programmes de formation, mais de plaider pour : (1) une évaluation des compétences minimales en allaitement de chacune des professions en santé au Québec et (2) une actualisation de leur formation initiale respective. Le MAQ vise aussi le renforcement des compétences en allaitement (connaissances, habiletés et attitudes) des professionnelles de la santé à travers des activités de formation continue.

Le MAQ poursuit sa contribution au rehaussement des compétences en allaitement à travers divers projets, en plus d'un soutien direct au **Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)**, grâce au financement triennal reçu dans le cadre *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025* (Gouvernement du Québec, 2022).

3.7.2 Avancées

Devis ministériel de la formation technique en soins infirmiers (DEC)

Des contacts ont eu lieu avec la direction de la formation technique de la Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail du ministère de l'Enseignement supérieur en vue de l'élaboration du nouveau devis ministériel pour la formation collégiale technique en soins infirmiers. Grâce au soutien de certaines membres spécialisées sur la question de l'enseignement des compétences en allaitement et de l'enseignement des soins infirmiers, le MAQ a fourni un dossier d'information pour outiller l'équipe de production du devis et soutenir l'analyse de la profession.

Formation nationale en allaitement

La Formation nationale en allaitement (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2024a) a été mise en ligne en février 2021. Elle est offerte sur une plateforme destinée à la formation continue des professionnelles de la santé et n'est pas accessible aux apprenantes (à l'exception des stagiaires dans le réseau de santé et de services sociaux).

Pour pallier ce manque d'accès, un accord a été conclu avec le MAQ qui, grâce à une copie de la formation sur son propre site, offre un accès aux apprenantes depuis 2023. La plateforme de formation Moodle permet

à des étudiantes de s'inscrire par elles-mêmes, mais aussi à des enseignantes en santé et à des responsables de la formation des bénévoles en allaitement de suivre une cohorte d'apprenantes. Les personnes qui terminent l'ensemble des sept modules reçoivent une attestation de participation au cheminement de la « Formation de base ».

Plusieurs autres actions de promotion de la formation nationale sur Moodle ont été réalisées au cours de l'exercice. Des communiqués de presse, des articles sur le site web, de nombreuses publications sur les différents réseaux sociaux du MAQ de même que des envois de courriels multiples et ciblés aux coordonnateurs des départements des programmes en santé de niveaux collégial et universitaire ont permis un bon rayonnement de cette initiative. De plus, le MSSS a ajouté un lien vers le site du MAQ pour les apprenantes.

Défi *Toutes les professionnelles de la santé, et toutes les intervenantes auprès de familles 0-5 ans, devraient suivre minimalement le premier module afin d'être en mesure d'adapter leurs interventions à la réalité des femmes allaitantes, par exemple lors d'une visite aux urgences, ou même chez la dentiste. Mais faire la promotion de cette formation aussi largement n'est pas dans les moyens actuels du MAQ.*

77 inscriptions

25 ont terminé les modules 1 à 4 (introduction à l'allaitement)	16 ont terminé l'ensemble des 7 modules

3.7.3 Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)

Le GS-FAPS est un groupe stratégique indépendant et soutenu par le MAQ. Il a été formé en avril 2016 à la conclusion du **colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec**, pour assurer le suivi des travaux. Il est composé d'individus de différentes professions de la santé rattachées à un établissement d'enseignement universitaire ou collégial, à un ordre professionnel ou à un milieu de santé. Sa mission est de rehausser et d'harmoniser la formation initiale en allaitement des diverses professionnelles de la santé afin qu'elles soient en mesure de soutenir les femmes et les familles. Au cours de l'exercice, **Isabelle Michaud-Létourneau** et **Jacqueline Wassef** ont assuré le leadeurship du GS-FAPS. Le groupe s'est rencontré à quatre reprises avec une majorité des membres. Plusieurs rencontres en sous-comités de travail ont aussi eu lieu, par exemple des rencontres par profession pour des travaux plus précis.

Dépôt d'un projet aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Un travail intense a été mené sur une demande de financement déposée aux Instituts de recherche du Canada. Le projet est intitulé *Opérationnalisation de la Trousse de vérification des compétences en allaitement : études de cas sur une approche systémique dans une région du Québec*. Ce projet, qui vise l'opérationnalisation de la *Trousse d'outils de vérification des compétences* dans trois systèmes interreliés (santé, éducation et professionnel) en utilisant la science de la mise en œuvre, a rassemblé 36 chercheuses et s'appuyait sur de multiples lettres

d'appui. Malheureusement, il n'a pas été retenu et ne sera pas financé par les IRSC, mais il a tout de même permis de précieux moments d'échange avec les ordres professionnels en santé.

Énoncé interprofessionnel sur la formation en allaitement des professionnelles de la santé

Le GS-FAPS a travaillé ardemment à actualiser l'énoncé interprofessionnel sur la formation en allaitement des professionnelles de la santé. Ce travail a pu être réalisé grâce aux nombreuses rencontres avec des représentantes des ordres professionnels et des comités de travail organisés par profession.

L'objectif de cet énoncé est de souligner l'importance d'harmoniser et de rehausser la formation initiale en allaitement de diverses professionnelles de la santé et de les engager en ce sens. La présidente de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes (ODNQ), **Joëlle Emond**, pilote la révision du projet d'énoncé auprès des ordres professionnels. En mai 2024, elle a invité **Isabelle Michaud-Létourneau**, responsable du GS-FAPS, à présenter l'énoncé interprofessionnel à un sous-groupe d'ordres professionnels dans le cadre des travaux de la Table de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux. Au 30 juin, un processus de révision de l'énoncé est en cours. Tout en respectant l'objectif de l'énoncé et son fondement, ce processus tient compte des besoins et des préoccupations des ordres professionnels. D'autres travaux ont pour but de mener à une adoption plus large.

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) — Approche interdisciplinaire avancée en allaitement pour les professionnelles de la santé

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) offre depuis septembre 2021 un diplôme spécialisé en allaitement. Ce programme est le fruit du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec de 2016. Le cours phare du programme est intitulé Pratique professionnelle interdisciplinaire et étude de cas complexes. Il est enseigné par Isabelle Michaud-Létourneau qui a invité Karine Veilleux, coordonnatrice de projets, à présenter les travaux du MAQ entourant le Code et Anaëlle Dubuc, coordonnatrice de développement, à assister à une séance de réflexion en groupe sur le développement de projets en allaitement. Ce lien privilégié entre le GS-FAPS et ce programme spécialisé en allaitement permet une synergie importante pour le rehaussement des compétences en allaitement au Québec.

3.8 Conciliation allaitement-travail-études

#contribution-de-la-communauté #engagement-dans-la-communauté
#transformation-sociale #féminisme
#esprit-de-collaboration #créativité

3.8.1 Contexte

Puisqu'il est recommandé de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, les environnements favorables à l'allaitement comprennent aussi les milieux de garde, les milieux d'études et les milieux de travail afin que les femmes n'aient pas à choisir entre allaiter leur enfant et poursuivre leurs études ou reprendre une activité rémunérée. Ce volet est essentiel dans une perspective de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Il favorise aussi le partage du congé parental entre les deux parents en offrant aux femmes d'autres possibilités que le sevrage précoce non désiré ou la prolongation de leur absence au travail ou aux études, ce qui peut avoir des conséquences financières importantes pour les femmes. Permettre à toutes d'étudier, quelle que soit leur situation, fait partie de la mission d'éducation. Concernant les entreprises, la poursuite de l'allaitement après le retour au travail est à leur avantage, que ce soit pour retenir ses employées, mais aussi pour augmenter leur productivité et réduire l'absentéisme.

Dans cette optique, le projet de **trousses d'outils pour la conciliation allaitement-travail-études** vise à outiller les milieux et les parents afin de faciliter la poursuite de l'allaitement après le congé parental, et de promouvoir cette possibilité. Ces outils sont complétés par la ***Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*** distribué par le MAQ depuis 2020.

Défi *La conciliation famille-travail-études est de plus en plus présentée comme un enjeu de société : il était temps. Mais comment se fait-il que l'allaitement n'y soit que rarement inclus, et souvent de façon anecdotique ? Il existe pourtant de nombreuses mesures faciles à mettre en place et rentables.*

Le MAQ est partenaire du MSSS pour le *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025* (Gouvernement du Québec, 2022) et bénéficie d'un financement sur 3 ans. La mesure 1.3.3 « Outiller des acteurs de divers secteurs par l'organisation de webinaires et l'élaboration d'outils axés sur les environnements favorables à l'allaitement » comprend divers projets visant à faciliter la conciliation allaitement-travail-études. La mesure 1.3.4 « Soutenir la mise en œuvre de projets visant à rendre les environnements favorables à l'allaitement » permet de financer des appels à projets.

3.8.2 Avancées

Enquêtes sur les besoins des femmes

L'enquête réalisée en 2023 auprès de plus de 1300 femmes a été analysée et présentée dans un rapport (Mouvement allaitement du Québec, 2023). Cette enquête a permis de recueillir des données précieuses qui seront utilisées comme levier pour « faire exister le problème » dans la sphère publique, et mettre en lumière ce que vivent les femmes allaitantes lors de leur retour au travail ou aux études. Elles serviront également de base solide pour promouvoir des initiatives visant à améliorer le soutien à l'allaitement dans les milieux professionnels et éducatifs.

Les principales conclusions ont servi à faire des publications Facebook au cours du mois de juin, générant une bonne participation des internautes, ce qui prouve une fois de plus que la conciliation allaitement-travail-études est un dossier mobilisateur.

Vue d'ensemble sur la conciliation allaitement-travail

Une vue d'ensemble approfondie sur la conciliation allaitement-travail a été rédigée en s'appuyant sur une trentaine d'études récentes. Cette analyse met en lumière les défis et les solutions potentielles pour les femmes allaitantes qui retournent au travail.

> Dofi *Peu d'études s'intéressent à la poursuite de l'allaitement au-delà de douze mois, ce qui représente un angle mort dans la compréhension des besoins de la majorité des Québécoises qui souhaitent poursuivre l'allaitement après le retour au travail.*

Cette vue d'ensemble sera très utile pour sensibiliser et mobiliser des employeurs, et pour encourager la mise en place de mesures de conciliation allaitement-travail. De plus, elle a le potentiel de catalyser un dialogue public essentiel sur l'allaitement en milieu de travail, contribuant ainsi à normaliser cette pratique et à augmenter son acceptabilité sociale, en particulier par les collègues de travail. Au 30 juin, cette vue d'ensemble était en révision par le comité conciliation allaitement-travail-études.

Deux trousses distinctes pour répondre à tous les besoins

Au regard de l'enquête sur les besoins des femmes en matière de conciliation allaitement-travail-études, il est devenu évident que les problématiques rencontrées par les femmes retournant au travail et celles retournant aux études présentent des points communs, mais également des particularités propres à chacune des situations. En conséquence de ces observations, le comité conciliation a alors décidé de développer deux trousses distinctes. La première sera consacrée à **la conciliation allaitement-travail**, tandis que la seconde se concentrera sur **la conciliation allaitement-études**. Ces trousses contiendront du matériel commun applicable aux deux situations, ainsi que des ressources adaptées à chaque contexte.

Des exemples d'outils existants ont été présentés au comité qui les a minutieusement examinés et commentés, permettant d'identifier les meilleures pratiques et les éléments à améliorer, et d'amorcer la rédaction de nouveaux documents. Différents acteurs bien connectés au milieu des affaires, notamment le Réseau pour un Québec Famille (RPQF), dont le MAQ est membre, ainsi que des représentantes d'associations étudiantes, ont été approchées pour réviser les premiers feuillets.

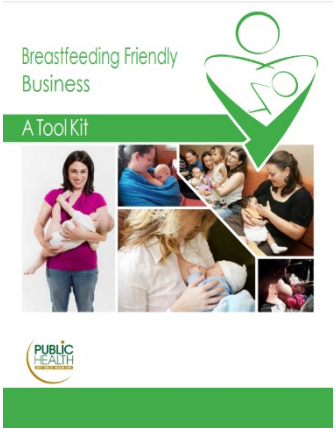

La ville de Waterloo en Ontario, qui a produit un « Toolkit » pour le retour au travail des femmes allaitantes, a accepté avec joie que le MAQ traduise et adapte son document pour le Québec. Il servira de base à la *Trousse conciliation allaitement-travail*.

Sceau Concilivi

Le MAQ et le RPQF ont entamé des discussions afin que l'allaitement soit intégré dans les critères de qualification menant à l'obtention du sceau Concilivi.

Appels de projets : Rendre les environnements favorables à l'allaitement dans les milieux d'enseignement

Dans la continuité des efforts entrepris lors de l'exercice financier précédent, le MAQ a poursuivi la démarche de concertation avec les récipiendaires de l'appel à projets 2023. Deux rencontres supplémentaires ont été organisées, renforçant les liens établis et la dynamique collaborative entre les actrices impliquées. L'espace de partage et d'échanges mis en place sur la plateforme Teams a été particulièrement apprécié, favorisant la créativité et l'entraide. Les récipiendaires ont pu y partager des astuces et des stratégies pour surmonter les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de leurs projets. Face au succès de cette initiative, cette approche collaborative a été étendue aux récipiendaires de l'appel à projets 2024.

Pour la deuxième édition, le comité d'orientation pour l'appel à projets 2024 a décidé de conserver les mêmes critères d'admissibilité, tout en doublant le financement maximal. Les fonds non distribués sont provisionnés pour être distribués lors d'un nouvel appel à projets.

Rendre les environnements favorables à l'allaitement dans les milieux d'enseignement	
Public cible	Le personnel des milieux d'enseignement Les étudiantes (parents ou non) et les associations étudiantes Les ressources communautaires en allaitement (RCA)
Financement maximal	10 000 $ par projet 132 700 $ de fonds à distribuer
Période de soumission	Du 11 mars au 7 juin 2024
Début des projets	Possible dès la réception de la lettre d'approbation
Projets déposés	9
Projets retenus	9, pour un financement total de 65 717$

Défi *Le comité d'orientation pour l'appel à projets se questionne sur le peu d'organisations qui ont répondu en 2023 et en 2024. Ouvrir l'appel à projets 2025 au milieu de travail afin d'ouvrir les canaux de diffusion et rejoindre le plus de gens possible est en évaluation.*

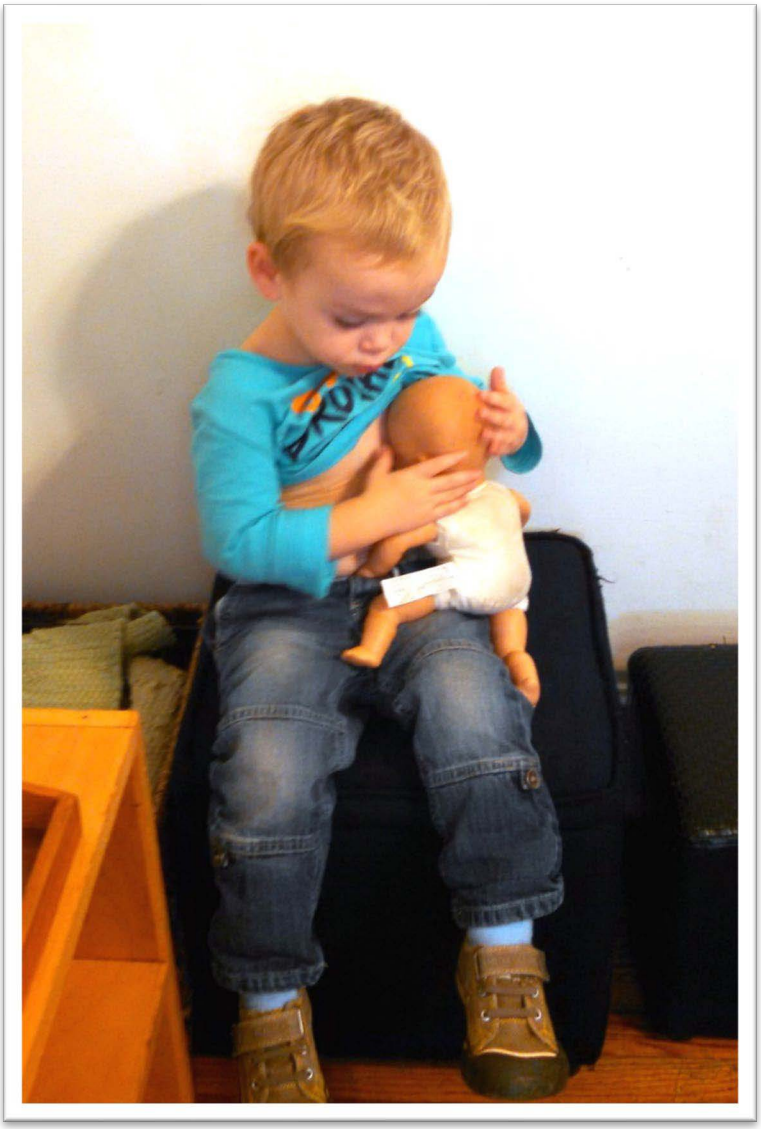

{Crédit : Ms Melissa | Wikimedia Commons}

4 PRIORITÉS 2024-2025

Défi *Après 15 ans d'existence, un début porté à bout de bras par des bénévoles puis une augmentation importante et rapide de son financement, il est temps d'analyser en profondeur le fonctionnement du MAQ, le rôle des comités et des bénévoles, les relations avec les partenaires, et de faire une planification stratégique pour l'ensemble du MAQ, mais également pour chacun des volets.*

Pour cela, une demande de financement a été déposée en juin 2024 au Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). En cas de refus, le budget prévoit quand même un exercice standard de planification stratégique.

Les priorités présentées ci-dessous ne concernent que les nouvelles activités ou les développements dans les projets en cours. Certains objectifs sont conditionnels à l'obtention d'un financement.

4.1 Assurer la continuité

- Maintenir les activités courantes d'administration et de gestion (animation de la vie associative, gestion et administration, sollicitations de dons, etc.)
- Maintenir les activités courantes de visibilité et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement (publications sur le site web et les médias sociaux, maintenance de la bibliothèque virtuelle, promotion et distribution des outils, etc.)

4.2 Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme

Procéder à un renforcement stratégique du MAQ	Souligner les 15 ans du MAQ
	Poursuivre le MAQ'tour du Québec
	Analyse de l'organisme et de son potentiel de développement (sous réserve du financement)
	Tenir une journée de planification stratégique
	Cherchez de nouvelles sources de financement pour conserver les postes de travail
Développer les médias du MAQ	Optimiser le référencement, l'ergonomie et la présentation visuelle du site web
	Finaliser le paramétrage de la nouvelle interface de la bibliothèque virtuelle
	Organiser le lancement de la nouvelle version de la bibliothèque virtuelle
	Planifier et effectuer la mise à jour des outils de la bibliothèque virtuelle
	Rendre la bibliothèque virtuelle bilingue
	Rendre bilingues le site web des ressources communautaires en allaitement et l'application des Routes du lait

4.3 Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement

Élargir et varier la participation à des concertations	Favoriser la participation de chaque travailleuse à une assemblée générale annuelle d'un organisme dont le MAQ est membre et d'une membre partenaire du MAQ
	Tenir une rencontre avec les représentantes du MAQ sur les comités régionaux en allaitement et les répondantes régionales en allaitement
	Collaborer avec Espace MUNI pour ajouter des clauses allaitement dans leur sceau « Municipalité amie des enfants » et pour diffuser la trousse
Augmenter le nombre et la diversification des collaborations	Finaliser le guide terminologique sur les environnements favorables à l'allaitement, en partenariat avec la Fondation Olo
	Mettre chaque coordonnatrice en candidature au conseil d'administration d'un organisme dont le MAQ est membre
	Collaborer avec le MSSS dans le cadre de la PGPS

4.4 Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement

Positionner le MAQ comme la référence en environnements favorables à l'allaitement	Publier un document sur le rôle des environnements favorables à l'allaitement dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes
	Adopter une position officielle sur le commerce du lait maternel
	Rencontrer les personnes clés en allaitement au MSSS
	Contribuer à la rédaction du prochain du PNSP
Sensibiliser un plus grand nombre de personnes et d'organisations à l'importance des environnements favorables à l'allaitement	Évaluer les ateliers sur les environnements favorables à l'allaitement animés par les organismes partenaires
	Offrir 3 webinaires dans le cadre de la PGPS
	Organiser 2 MAQ'conférences en complémentarité avec les évènements tenus dans le cadre de la PGPS
	Définir une stratégie de déploiement de la Trousse pour les municipalités (sous réserve du financement)
	Publier un document sur le rôle des environnements favorables à l'allaitement dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
PNSP : Programme national de santé publique
PGPS : Politique gouvernementale de prévention en santé

4.5 Favoriser une synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA)

Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer en faveur des RCA	Diffuser le portrait des RCA
	Mener une campagne de promotion du site web des RCA et de l'application mobile pour les Routes du lait
	Mener une campagne de promotion des services communautaires en allaitement
Exercer un rôle d'influence auprès des RCA	Partager avec les RCA les vignettes de plaidoyer pour un meilleur accès aux services communautaires en allaitement
	Compléter et ajuster le portail web des services communautaires en allaitement
Renforcer les stratégies de réseautage entre les actrices liées aux RCA	Définir une stratégie pour faciliter le réseautage entre les RCA (sous réserve du financement)
Participer à la visibilité et la stabilité de l'organisme	Inciter toutes les RCA qui ont participé au portrait à devenir membre partenaire du MAQ

4.6 Mener un plaidoyer pour protéger l'alimentation infantile

Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour la mise en œuvre du Code	Surveiller et réagir au projet de modernisation par Santé Canada du Règlement sur les aliments et les drogues (titres 24 et 25)
	Plaider auprès du MSSS pour une amélioration de la circulaire sur l'approvisionnement en préparations commerciales pour nourrissons des établissements de santé
	Mener une campagne de communication pour faire connaitre la problématique
	Mettre en place un système de veille médiatique sur les sujets connexes au Code
Renforcer les stratégies de réseautage entre les actrices qui travaillent à la mise en œuvre du Code	Assurer un leadeurship auprès du Groupe de travail canadien sur le Code
	Assurer un leadeurship auprès du comité de campagne de l'Alliance pour la protection des nourrissons
	Assurer un leadeurship auprès du GS-PAI
Participer à la visibilité et la stabilité de l'organisme	Mener une campagne de communication pour faire connaitre l'Alliance pour la protection des nourrissons et recruter des membres
	Identifier des bailleurs de fonds potentiels pour la suite du projet

Code : Code international de commercialisation des substituts du lait maternel
GS-PAI : Groupe stratégique pour la protection de l'alimentation infantile

4.7 Contribuer au renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour renforcer les compétences en allaitement des professionnelles de la santé	Définir une stratégie pour joindre plus de professionnelles de la santé (sous réserve du financement)
Renforcer les stratégies de réseautage entre les actrices en formation professionnelle en santé	Assurer le soutien du GS-FAPS
	Mieux comprendre le contexte de l'interdisciplinarité et de la collaboration interprofessionnelle en allaitement au Québec
Participer à la visibilité et la stabilité de l'organisme	Définir une stratégie pour recruter plus de membres parmi les professionnelles de la santé, les associations professionnelles et les associations étudiantes (sous réserve du financement)

GS-FAPS : Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnels de la santé

4.8 Faciliter la conciliation allaitement-travail-études

Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour faciliter la conciliation allaitement-travail-études	Créer une trousse d'outils pour la conciliation allaitement-étude
	Rechercher des milieux d'implantation pilotes pour la conciliation allaitement-travail-études et des services de garde favorables à l'allaitement et amorcer l'implantation (sous réserve du financement)
Renforcer les stratégies de réseautage entre les actrices travaillant sur la conciliation famille-travail-études	Collaborer avec le RPQF pour inclure l'allaitement dans le sceau Concilivi et créer une trousse d'outils pour la conciliation allaitement-travail
	Formation des conseillères Concilivi par le MAQ
Participer à la visibilité et la stabilité de l'organisme	Financer des projets facilitant la conciliation allaitement-travail-études
	Préparer une campagne de promotion des trousses d'outils (sous réserve du financement)

RPQF : Réseau pour un Québec Famille

5 RAPPORT FINANCIER

Les états financiers complets sont disponibles sur demande.

5.1 Faits saillants

Financement pour le fonctionnement de base

- Le MAQ a bénéficié d'un rehaussement de 25 % de sa subvention dans le cadre du **Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)**, incluant l'indexation annuelle de 3,7 %. Le montant figurant aux états financiers comprend l'indexation annoncée pour la période d'avril à juin de l'année en cours.

Défi *Le PSOC est la seule subvention gouvernementale destinée à couvrir les besoins financiers pour le fonctionnement de base : salaires, frais de locaux, etc. Pour cela, le MAQ demande un rehaussement de plus de 500 %. Tant que ce seuil ne sera pas atteint, le pouvoir d'agir du MAQ ne sera pas à la hauteur des besoins de la communauté.*

- Le MAQ a obtenu une subvention de **Services Québec** pour de la formation.
- Pour les projets, les fonds sont généralement reçus en début de projet, ou en un versement au cours de l'exercice pour les financements sur plusieurs années, donc bien avant de décaisser les frais. Cela assure au MAQ une trésorerie confortable, laquelle est placée sur un compte épargne. Les **taux élevés des placements** ont permis de dégager des revenus supplémentaires significatifs.

Financement par projet

Pour l'exercice, les fonds reçus pour des projets particuliers ont représenté 74 % des revenus.

- Entente triennale
  - Fondation Lucie et André Chagnon : deuxième année
  - *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025* (Gouvernement du Québec, 2022) : deuxième année
- Sources de financements ponctuels
  - Ministère de la Santé et des Services sociaux, à travers le Programme national de santé publique 2015-2025 (ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015).
  - Marge discrétionnaire des ministres : plusieurs ministres ont généreusement contribué à l'organisation du lancement de l'application des Routes du lait et la production de la vidéo de présentation du MAQ.
  - Fondation Trottier : La demande de financement a été refusée sans explication. Elle visait l'amélioration à l'accès aux outils de soutien à l'allaitement pour favoriser et faciliter la pratique de l'allaitement, notamment chez les populations vulnérables.

D'autres demandes de financement ont été déposées dans le cadre des activités prévues durant l'exercice 2024-2025.

Dofi *Le financement par projet a un intérêt certain, surtout pour un organisme comme le MAQ qui n'offre pas de services directs à la population, mais qui développe des outils et qui organise des activités de sensibilisation et de plaidoyer. En revanche, cela engendre beaucoup d'insécurité dans l'équipe, puisqu'il n'y a pas de continuité dans le financement. Au mieux, le financement est sur trois ans et assure certains postes pour cette période.*

Contributions de la communauté

La communauté est sollicitée de plusieurs façons pour participer financièrement aux travaux du MAQ : **cotisation** des membres, appel aux **dons**, **billets** pour les MAQ'conférences ou autres évènements. Ces contributions se montent à 6 000 $ pour l'exercice, ce qui n'est pas négligeable dans les finances du MAQ. De plus, la **Fondation Lucie et André Chagnon** a participé au financement de projets.

Un reçu pour fins d'impôt est remis pour chaque don reçu, quel que soit le montant. Il est délivré automatiquement pour tous les dons en ligne. La grande majorité des donatrices sont des membres individuelles du MAQ ; le versement se faisant le plus souvent en même temps que le paiement de la cotisation.

Dofi *La polarisation autour de l'allaitement, la confusion entre la responsabilité collective et l'importance de respecter les décisions personnelles, la crainte d'exacerber la pression mise sur les femmes et le manque de connaissance de la population sur les risques du non-allaitement font que les levées de fonds pour les environnements favorables à l'allaitement ne sont pas populaires. Les personnes les plus concernées, soit les femmes en période périnatale ou mères de jeunes enfants, sont souvent dans une période de plus grande précarité financière. Dans une perspective féministe et en toute bienveillance, elles ne doivent pas être la cible de campagnes de financement.*

5.2 Fonds affectés

Au 30 juin, le conseil d'administration a procédé à l'ajustement des fonds affectés selon les dépenses directement liées aux projets financés. Puisque les fonds affectés au 30 juin 2023 ont été utilisés en tout ou en partie dans l'exercice, l'affectation de nouvelles sommes peut quand même mener à une diminution du solde affecté.

- Certaines dépenses prévues dans le cadre du plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile ont été reportées. Avec l'accord de la Fondation Lucie et André Chagnon, le solde a été affecté à la poursuite de ce projet.
- Le lancement de l'application pour les Routes du lait et pour le portail web des ressources communautaires en allaitement n'a pu avoir lieu au printemps 2024. Le solde des fonds reçus à cet effet a été affecté.
- Les projets déposés dans le cadre de l'appel de projets n'ont pas permis d'utiliser tout le fonds prévu. Le solde sera ajouté au montant prévu pour l'appel de projets de l'exercice 2024-2025. À cette somme s'ajoute le report des frais salariaux correspondant à une absence non planifiée de plusieurs semaines. Avec l'accord de l'équipe de gestion de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), ces montants ont été affectés à la poursuite de ce projet.

	Volet PGPS	Volet RCA	Volet Code	Total
Affectés pour 2023-2024	45 400 $	36 600 $	70 000 $	**152 000 $**
Affectés pour 2024-2025 et 2025-2026	82 400 $	11 000 $	59 000 $	**152 400 $**

5.3 Audit comptable

Une mission d'audit a été effectuée par Benoit Dubord, CPA, auditeur, conformément à la demande de l'assemblée des membres de septembre 2023.

Extrait du rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de "**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**"

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**" qui comprennent le bilan au 30 JUIN 2024, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 JUIN 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

5.4 États financiers au 30 juin 2024

Résultats

	2024	2023
PRODUITS		
Subventions et financements publics récurrents	158 831 $	125 562 $
Subventions et financements publics ponctuels	224 300	245 068
Subventions de fondations	311 802	303 249
Cotisations de membres	5 270	5 168
Dons	385	1 025
Revenus d'activités	408	48
Revenus d'intérêts	10 891	6 519
Revenus divers	11 294	8 809
	723 181	695 448
CHARGES		
Honoraires contractuels	32 048	31 771
Salaires et charges sociales	380 942	284 401
Frais de promotion et de représentation	28 825	4 607
Projets	221 371	160 932
Renforcement des capacités	11 915	6 749
Frais de réunions	5 206	1 555
Frais de déplacement	6 203	6 728
Frais de bureau	10 260	6 867
Honoraires professionnels	6 831	8 489
Assurances et taxes	1 915	2 492
Frais bancaires	210	338
	705 726	514 929
Excédent des produits sur les charges	17 455 $	180 519 $

Évolution des actifs nets

	Affectés	Non affectés	Total 2024	Total 2023
Solde au début	152 000	66 832	218 832	38 313 $
Excédent des produits sur les charges	-	17 455	17 455	180 519
Affectations de l'exercice	400	(400)	-	-
Solde à la fin	152 400	83 887	236 287	218 832 $

Bilan

	2024		2023	
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	388 201	$	286 553	$
Débiteurs	-		765	
Autres actifs	1 865		1 122	
Charges payées d'avance	1 284		1 231	
	391 350	$	289 671	$
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	120 800	$	31 356	$
Revenus reportés	34 263		39 483	
	155 063		70 839	
ACTIFS NETS				
Actifs nets non affectés	83 887		66 832	
Actifs nets affectés	152 400		152 000	
	236 287		218 832	
	391 350	$	289 671	$

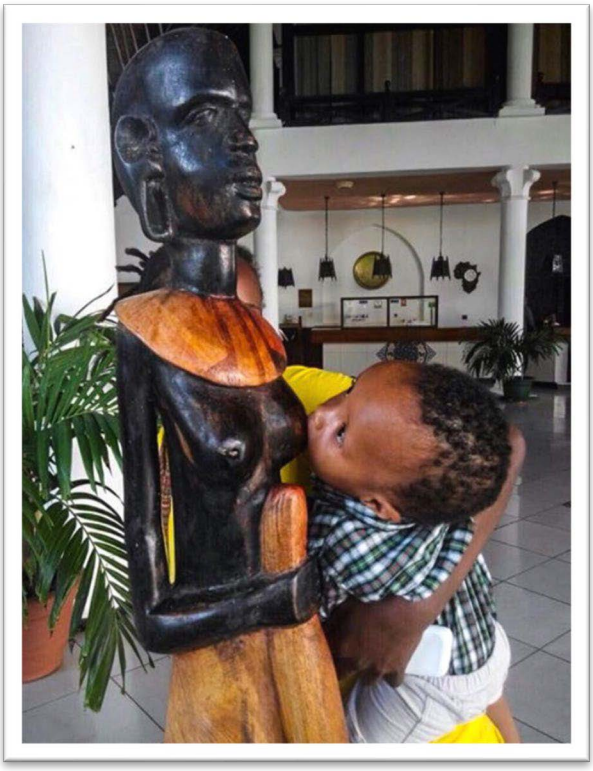

{Crédit : Toto Wrap | Wikimedia Commons}

5.5 Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé ou d'un fonds affecté sont détaillés. Le cout salarial est calculé sur la base du cout horaire moyen des heures effectivement travaillées (avantages inclus) et selon les heures consacrées au projet, dans la limite du financement reçu. Pour l'exercice, le cout salarial moyen a été évalué à 48,60 $ par heure.

	Volet Code		Volet RCA		Volet PGPS	
Fonds affectés au début	70 000		36 600		45 300	
PRODUITS						
Financements publics provinciaux	-	$	11 250	$	190 000	$
Subvention de fondations	311 802		-		-	
Contribution de la communauté	735		-		-	
	312 357		11 250		190 000	
CHARGES						
Honoraires contractuels	10 436		3 645		15 198	
Salaires et charges	147 990		-		54 920	
Frais de promotion et de représentation	9 790		13 383		326	
Frais de réalisation des projets	122 502		25 122		65 717	
Renforcement des capacités	-		-		-	
Frais de réunions	-		-		-	
Frais de déplacement	2 024		-		-	
Honoraires professionnels	1 215		-		-	
Frais administratifs*	29 387		4 225		17 044	
	232 656		46 375		153 206	
SOLDE DES FONDS PERÇUS						
Affecté à la fin	59 000	$	11 000	$	82 400	$

** Les frais administratifs sont estimés à 10 % des dépenses autres que les versements dans le cadre de l'appel à projets.*

5.6 Budget 2024-2025

Les produits qui sont pris en compte sont ceux dont la réception est raisonnablement assurée.

PRODUITS		
Subventions publiques récurrentes	155 260	$
Financements publics ponctuels	253 000	
Dons de fondation	321 160	
Cotisations de membres	5 600	
Dons de particuliers	400	
Revenus d'activités	180	
Revenus d'intérêts	8 400	
Revenus divers	20 420	
	765 920	
CHARGES		
Honoraires des contractuelles	54 470	
Salaires et charges	412 860	
Frais de promotion et de représentation	117 860	
Frais de réalisation des projets	258 060	
Renforcement de capacités	19 110	
Frais de réunions	3 810	
Frais de déplacement	11 810	
Frais de bureau	11 260	
Honoraires professionnels	1 020	
Assurances et taxes	2 380	
Frais bancaires	100	
	895 740	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(129 820)	
Fonds affectés pour l'exercice 2024-2025	152 400	
Fond à affecter pour l'exercice 2025-2026	(152 400)	
Excédent net des produits sur les charges (des charges sur les produits)	**7 180**	**$**

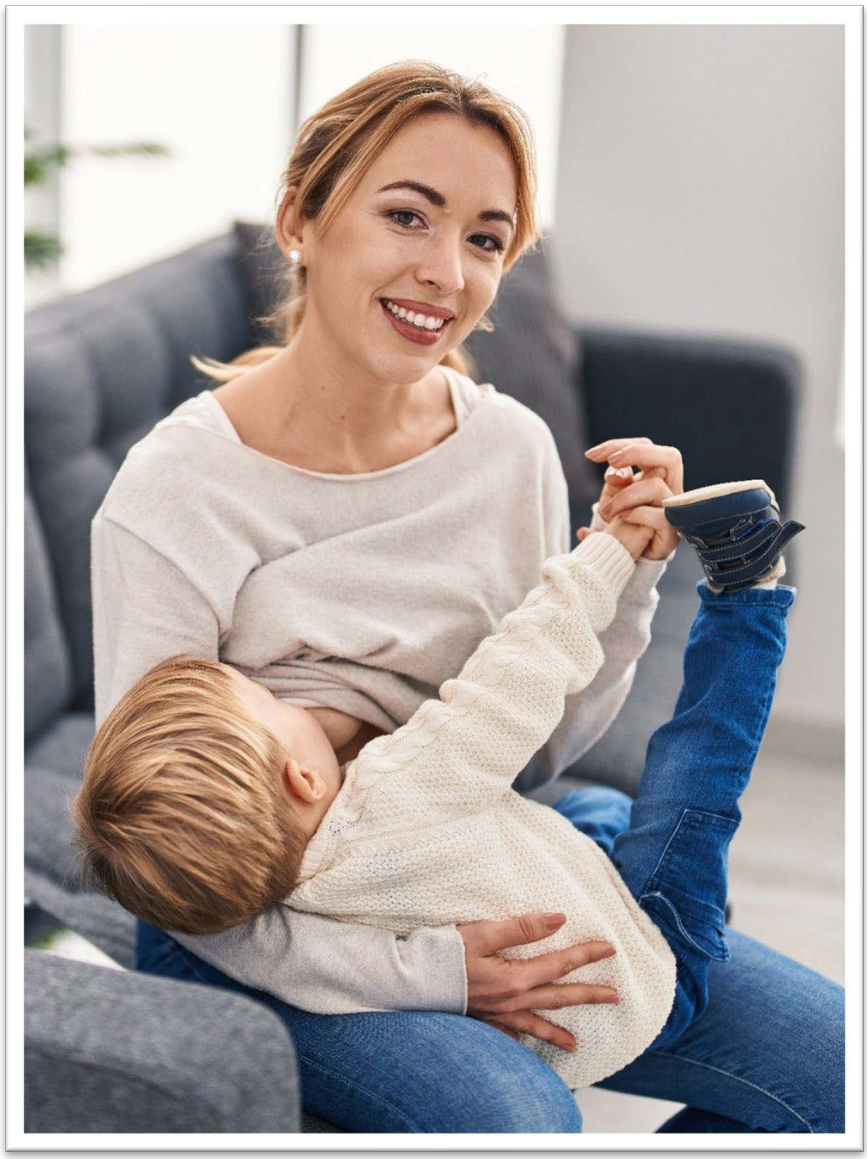

{Crédit : Krakenimages.com | Shutterstock}

6 REMERCIEMENTS

Merci à **Gabriel Ste-Marie**, député fédéral de Joliette, et à **Luc Thériault**, député fédéral de Montcalm et vice-président du Comité permanent de la santé, ainsi qu'à leur équipe respective pour leur soutien et leur partage d'expertise.

Merci à **Marie-Pierre Harvey** et **Julie Fortier**, conseillères en prévention et promotion de la santé, au MSSS, pour leur disponibilité, leur ouverture et leur soutien et lors de la réalisation des différents projets financés par le MSSS.

Merci à **Céline-Ann Guyon,** analyste énergie-climat à Nature Québec, pour la présentation sur son expérience, qui a été fort utile dans la préparation du plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile.

Merci à **Karine Bélanger**, **Isabelle Michaud-Létourneau**, **Mardoché Mertilus**, **Isabelle Piquand**, **Marie-Ève Desroches**, **Sophie Morel**, **Corinne Vachon Croteau**, **Annick Vallières** et **Jacqueline Wassef** pour leur participation aux Tours d'horizon. Merci à **Chantal Bayard** pour sa présentation dans le cadre des MAQ'conférences.

Merci à **Luc Boileau**, directeur générale de santé publique et sous-ministre adjoint, ministère de la Santé et des Services sociaux, pour les financements accordés dans le cadre du *Programme national de santé publique 2015-2025*. Ce financement démontre l'importance que le ministère accorde aux environnements favorables à l'allaitement.

Merci à **Danielle McCann**, ministre de l'Enseignement supérieur, à **Martine Biron**, ministre responsable de la Condition féminine, à **Suzanne Roy**, ministre de la Famille, à **Andrée Laforest,** ministre des Affaires municipales et à **Caroline Proulx,** ministre du Tourisme, pour les financements accordés à même leur marge discrétionnaire. Ces financements démontrent l'importance qu'ils accordent aux environnements favorables à l'allaitement.

Merci à la **Fondation Lucie et André Chagnon** pour leur financement et leur confiance dans la capacité du MAQ à mener un plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile. Merci à **Valérie Pelletier** et à **Anne-Marie Legault**, responsables des relations avec les partenaires, pour leur ouverture et le précieux partage de leur vision sur les enjeux liés.

Merci aux membres du comité conciliation allaitement-travail-études extérieures au MAQ : **Jenna Crook**, **Lise Lachance**, **Marine Le Bourvellec**, **Rosemary Lemaire** et **Isabelle Piquand**.

Merci à **Aidons-Lait, Allaitement Québec**, **Chantelait**, **COCOGREN, Comité d'allaitement maternel CALM, Entraide Sein-pathique, Entraide Naturo-Lait,** la **Fédération Nourri-Source, l'Institut national du portage des enfants, MAM autour de la maternité**, **Mamie-lait, Naissance-Renaissance Outaouais**, **Nourri-Source Estrie**, **Nourri-Source Lanaudière**, **Nourri-Source Laurentides, Nourri-Source Laval**, **Nourri-Source Montérégie**, **Nourri-Source Montréal**, **Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean**, **Soutien Lactéa**, et **TrioLait,** membres partenaires du MAQ, d'avoir permis à leurs travailleuses de contribuer aux travaux du MAQ. Cet apport humain est indispensable pour un conseil d'administration représentatif des membres et pour l'avancement des travaux des comités.

Merci à la **Fédération Nourri-Source,** membre partenaire du MAQ, pour le partage de ses listes de diffusion aux médias sur la plateforme CISION, ce qui fait gagner un temps précieux.

Merci à **toutes les personnes et à tous les organismes** qui contactent le MAQ lorsque des publications contreviennent au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et aux résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)**.** Tous les éléments que vous transmettez sont précieux pour faire avancer le respect du Code et la protection de l'allaitement — et des décisions des femmes — au Québec.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don.** Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ. Merci à **toutes les personnes et à toutes les organisations non membres du MAQ qui ont versé un don** en vue de rendre les environnements plus favorables à l'allaitement. Nous y travaillons !

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et à toutes les personnes** du Québec et d'ailleurs qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement, et l'allaitement maternel au cœur de la société.

7 ANNEXES

7.1 Nouvelles publications et outils

Volet ressources communautaires en allaitement

- Sondage sur les ressources communautaires en allaitement réalisé auprès de mères d'enfants de deux mois à cinq ans — disponible sur demande
- Portail des ressources communautaires en allaitement (site web) : https://www.ressources-allaitement.org/

Volet protection de l'alimentation infantile

- Le Congrès mondial sur la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : rapport conjoint d'organismes canadiens en allaitement (12 pages) : https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/SFC-FR-CODECONGRESSREPORT-FINAL-081523.pdf
- Protégeons l'allaitement : les professions en santé ont un rôle à jouer (6 pages) : https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-protegeons-l-allaitement-professions-en-sante_fr_2023.pdf
- Protéger la santé des tout-petits : contrer la banalisation des jouets idéalisant l'utilisation de préparations commerciales pour nourrissons (8 pages) — disponible sur demande
- Commentaires sur le projet de Modernisation de la règlementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés (21 pages) — disponible sur demande
- Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile (8 pages) — Disponible sur demande d'ici son lancement

Volet conciliation allaitement-travail-études

- Résultats de l'enquête sur la conciliation travail-études-allaitement (24 pages) — disponible sur demande

Autres sujets

- Vidéo de présentation du MAQ (2 minutes) — à venir sur https://www.youtube.com/@mouvementallaitementduqueb4897
- L'effet protecteur de l'allaitement sur la santé des femmes et sur la santé et le développement des enfants : une vue d'ensemble (44 pages) : https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-effet-protecteur-allaitement-vue-d-ensemble-fr.pdf
- L'effet protecteur de l'allaitement sur la santé des femmes et sur la santé et le développement des enfants : synthèse graphique (4 pages) : https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-effet-protecteur-allaitement-synthese-fr.pdf

7.2 Membres au 30 juin

L'identité des membres individuelles est confidentielle.

Entités du système de santé et de services sociaux

CIUSSS de l'Estrie — CHUS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Québec

Associations professionnelles

Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ)

Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP)

Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)

Associations étudiantes

Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉTUL) ***(nouveau membre)***

Ressources communautaires

À la source Sept-Îles

Aidons-Lait

Allaitement Québec

Allaitement-Soleil

Amitié Matern'elle

Bedon & bout'chou

Centre périnatal Le Berceau

Centre Ressources Naissance Mauricie

Chantelait

Cible Famille Brandon

Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement (COCOGREN)

Comité d'allaitement maternel CALM

Coup de pouce nourrice

CRP Autour du bébé

CRP La Mèreveille

CRP Les Relevailles de Montréal

Entraide Naturo-Lait

Entraide Sein-Pathique

Espace-Famille Villeray ***(nouveau membre)***

Famille à Cœur

Fédération Nourri-Source

Institut national du portage des enfants

La mère à boire

La Nichée

Lait Source

Lait-Mères-Veillent

Le petit train inc.

Le Re-Lait Montmagny-L'Islet

Ligue La Leche

Maison de la Famille des Basques ***(nouveau membre)***

Maison de la Famille du Granit

Maison de la famille Kateri ***(nouveau membre)***

Maison des familles de Baie-Comeau | CRP de la Manic

Maison des Familles de La Matanie | Lait douces heures

Maison des Familles de Victoriaville

Maison des familles Haute-Gaspésie

MAM autour de la maternité

Mamie-Lait

Membres du comité de gestion Marrainons-Lait

Mieux-Naître à Laval

Mirador des marmots

Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement

Naissance-Renaissance Outaouais

Nourri-Source Bas-Saint-Laurent

Nourri-Source Centre-du-Québec

Nourri-Source Estrie

Nourri-Source Lanaudière

Nourri-Source Laurentides

Nourri-Source Laval

Nourri-Source Montérégie

Nourri-Source Montréal

Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean

Parensemble

Re-Fa-Vie

Regroupement entre Mamans inc. (entre mamans et papas) ***(nouveau membre)***

Regroupement Naissances Respectées

Réseau d'action pour la santé durable du Québec ***(nouveau membre)***

Ressource parenfants

Ressources-Naissances Mauricie

Séréna Québec

Soutien Lactéa

Supportons-Lait

TrioLait

7.3 Composition des comités

★ : membre du comité au 30 juin

☆ : membre ayant quitté le comité au cours de l'exercice

	Conseil d'administration	Comités			
		Visibilité	RCA	Code	Conciliation
Alexia Thibeault Représentante de Nourri-Source Laurentides			★		
Anaël Bolduc À titre de membre individuelle				☆	
Andrée Mainville Représentante de Entraide Naturo-Lait					★
Anne-Marie Aumond Représentante de Nourri-Source Estrie			★	★	
Anny-Pier Tremblay Représentante de Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean	★		★		
Benoît Perrier Représentant de l'Institut national du portage des enfants (INPE)				★	
Carole Dobrich, B. Sc., RN, IBCLC, ANLC *Cofondatrice du MAQ*				★	
Christine Marcotte Représentante d'Allaitement Québec			★		
Emmanuelle Thériault Représentante de Nourri-Source Laurentides					★
Gaétane Cliche Représentante de Mamie-Lait			★		
Isabelle Paquette, B.A.A. À titre de membre individuelle		☆			
Isabelle Poulin, B. Serv. soc. Représentante de Chantelait			★		
Julie Richard Représentante de la Fédération Nourri-Source	★		★	★	
Juliette Le Roy, ostéopathe, MD (France), DO, IBCLC, M. Sc. Représentante du Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement (COCOGREN)	★		★		
Karine Bélanger Représentante de TrioLait		☆	★		
Karine Veilleux À titre de membre individuelle		☆			

★ : membre du comité au 30 juin

☆ : membre ayant quitté le comité au cours de l'exercice

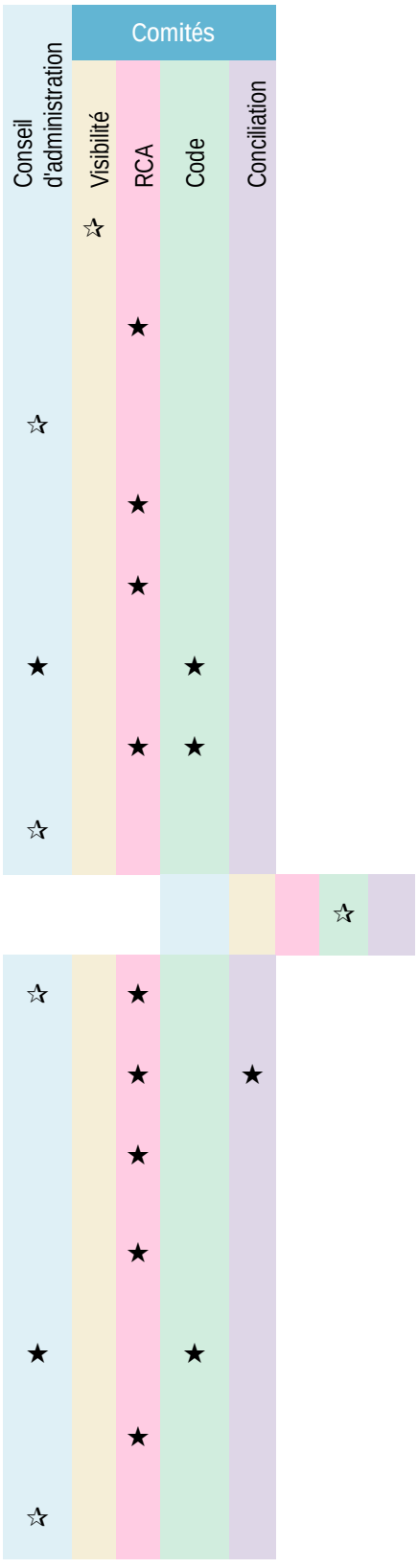

Kim Couture
Représentante de MAM autour de la maternité

Louise Bertrand
Représentante des services aux familles à Nourri-Source Laval

Marie-Ève Desforges, B. Sexologie
À titre de membre individuelle

Marie-Hélène Lussier
Représentante d'Aidons-lait

Marie-Pier Parent
Représentante de Soutien Lactéa

Martine Guermeur
À titre de membre individuelle

Maude Fortin, IBCLC
Représentante de MAM autour de la maternité

Myriam Henri-Lemens, B. Comm.
À titre de membre individuelle

Myrtha Traoré
À titre de membre individuelle

Nathalie Létourneau
Représentante de Soutien Lactéa

Olga Todorova
Représentante du Comité d'allaitement maternel CALM

Sonia Gagnon
Représentante de Nourri-Source Lanaudière

Sophie Morel, diplômée en nutrition (nutritionniste, Dt.P.), IBCLC
Représentante de Nourri-Source Montréal

Suzanne Dionne, MD
À titre de membre individuelle

Sylvie Gauthier, IBCLC
Représentante de Naissance-Renaissance Outaouais

Valérie Daigle, M. Sc. inf.
À titre de membre individuelle

★ : membre du comité au 30 juin

☆ : membre ayant quitté le comité au cours de l'exercice

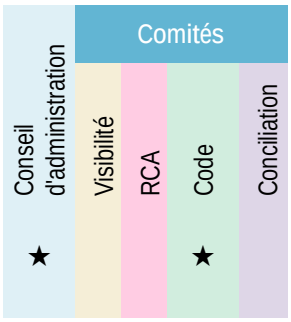

Véronique Laberge Gaudin, Dt. P., M. Sc. (santé communautaire)
À titre de membre individuelle

7.4 Bref historique

7 avril 2009 : Création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentées toutes les actrices œuvrant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec

27 novembre 2010 : Établissement des **fondements du MAQ,** inscription des premières membres et création des premiers comités

3 mai 2014 : Assemblée de fondation du MAQ, 5 ans après le début de ses activités

16 mai 2015 : Lancement officiel de la **bibliothèque virtuelle** spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement

29 avril 2016 : Tenue du **Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec** (Longueuil), organisé par le comité formation

14 mai 2016 : Lancement du **prix Micheline Beaudry**, pour souligner la contribution exceptionnelle d'une bénévole

24 septembre 2016 : Passage du flambeau **d'INFACT Québec** au **MAQ**

1er avril 2017 : Mise en place d'une **cotisation**, entrainant un changement important dans les membres du MAQ

Octobre 2017 : Obtention du **premier financement récurrent à la mission** par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Mars 2018 : Adhésion du premier membre partenaire issu du **réseau de la santé et des services sociaux**

Mai 2018 : Adoption des **valeurs** du MAQ

Novembre 2019 : Enregistrement du MAQ à titre d'**organisme de bienfaisance**

Mai 2020 : Adoption par les membres de la ***Position féministe du MAQ***

Septembre 2020 : Adoption de la première définition de ***ressource communautaire en allaitement***

Janvier 2022 : Première rencontre provinciale des **ressources communautaires en allaitement**

Septembre 2022 : Révision de la **mission** et adoption de la première **vision** du MAQ

Juin 2022 : Le MAQ est partenaire officiel du ***Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale en prévention en santé 2015-2025***

Mai 2022 : Création de l'Alliance pour la protection des nourrissons

Juin 2023 : Adhésion du premier membre partenaire issu d'une **association étudiante**

7.5 Déclaration de principes du MAQ

Pour devenir membres du MAQ, les individus et les organisations doivent appuyer cette déclaration de principes. Cette déclaration a été adoptée par les membres du MAQ le 3 février 2018.

En devenant membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

a) Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les femmes, et je m'engage à protéger, soutenir et promouvoir ce droit dans le respect de toutes les femmes et de toutes les familles.

Le droit d'allaiter est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés et par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec*. Il s'inscrit dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

b) J'appuie la Déclaration Innocenti 2005 sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles.

Cette déclaration est un appel à l'action dont l'objectif est de créer un environnement permettant aux femmes, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale. Cette alimentation optimale est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

c) Je reconnais l'importance du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent ; je participerai à les faire connaitre et à soutenir leur mise en application.

Le but de ce Code est de contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sécuritaire et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement au sein. Il permet aussi d'assurer une utilisation correcte des substituts du lait maternel — quand ceux-ci sont nécessaires — sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et d'une distribution appropriées.

d) J'appuie les lignes directrices en allaitement maternel émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Ces lignes directrices ont pour but d'assurer l'excellence dans l'information transmise à la population et d'optimiser le soutien donné aux parents et aux enfants concernant l'allaitement maternel.

7.6 Sources citées

Assemblée nationale du Québec. (2021). *LQ 2021, c 25 | Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Éditeur officiel du Québec. https://www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2021-c-25/derniere/lq-2021-c-25.html

Association pour la santé publique du Québec. (2024). *Les droits et la grossesse*. https://droitsetgrossesse.ca/

ATTAC Québec, Vigilence OGM, & Mon OSBL n'est pas un lobby. (2023). *Signons la déclaration Lobby : Halte aux dérapages*. https://lobby-halte-aux-derapages.org/

Couillard, K. (2024, mai 27). *Périnatalité et petite enfance : Un plan d'action très attendu* [Observatoire des tout-petits]. https://tout-petits.org/actualites/2024/perinatalite-et-petite-enfance-un-plan-d-action-tres-attendu/

Gouvernement du Québec. (2022). *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2015-2025*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/

Haieck, L. N., & Semenic, S. (2016). *Étude sur les besoins en matière de soutien en allaitement [non publié]*.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-216-01W.pdf

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2024a). *Formation nationale en allaitement*. https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/perinatalite/allaitement-et-alimentation/formation-nationale-en-allaitement/

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2024b). *Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028*. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003708/

Mouvement allaitement du Québec. (2023). *Résultats de l'enquête sur la conciliation travail-études-allaitement [non publié]*.

Mouvement allaitement du Québec. (2024a). *L'effet protecteur de l'allaitement sur la santé des femmes et le développement optimal des tout-petits : Synthèse graphique*. https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-effet-protecteur-allaitement-synthese-fr.pdf

Mouvement allaitement du Québec. (2024b). *L'effet protecteur de l'allaitement sur la santé des femmes et le développement optimal des tout-petits : Une vue d'ensemble*. https://mouvementallaitement.org/effet-protecteur

Mouvement allaitement du Québec. (2024c). *Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile [non publié]*.

Mouvement allaitement du Québec & Léger Marketing inc. (2023). *Sondage sur les ressources communautaires en allaitement réalisé auprès de mères d'enfants de 2 mois à 5 ans*. [document inédit].

SafelyFed Canada, Mouvement allaitement du Québec, & George, S. (2023). *Le Congrès mondial sur la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/SFC-FR-CODECONGRESSREPORT-FINAL-081523.pdf

Santé Canada. (2023). *Modernisation de la réglementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour bébés : Titres 24 & 25 du Règlement sur les aliments et drogues*. Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-modernisation-reglementation-aliments-usage-dietetique-special-aliments-bebes/document.html

Santé Canada, Société canadienne de pédiatrie, Diététistes du Canada, & Comité canadien pour l'allaitement. (2014). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations pour l'enfant âgé de 6 à 24 mois*. Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/guide-alimentaire-canadien/ressources/nutrition-nourrisson/nutrition-nourrisson-terme-sante-recommandations-naissance-six-mois/6-24-mois.html

Statistique Canada. (2024, août 2). *Caractéristiques de la santé, estimations annuelles*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009601

Weis, N. (Réalisateur). (2015, septembre 25). *Milk* [Documentaire, Famille]. https://milkhood.com/

World Health Organization, UNICEF, & International Baby Food Action Network. (2024). *Marketing of breast-milk substitutes : National implementation of the international code, status report 2024*. https://www.who.int/publications/i/item/9789240094482